

Tiré – à – part

Antoine Erhel
avec la participation de Sylvain Rousset,
Anne-Sophie Wepierre et Laurent Piet

- Les exploitations laitières : des situations régionales contrastées

NEE n°29, Décembre 2007, pp. 9-46

Résumé

Cet article propose un « état des lieux » de la production laitière française à partir des données 2000 et 2005 du réseau d'information comptable agricole (RICA). La restructuration laitière s'est poursuivie entre 2000 et 2005, avec une diminution de 14% du nombre d'exploitations laitières professionnelles. En 2005, les droits à produire étaient plutôt équitablement répartis sur le territoire, conséquence d'une politique publique d'encadrement de la production ayant favorisé les structures de taille moyenne et ayant souhaité limiter la concentration géographique de la production.

L'étude montre que les exploitations les plus performantes tirent parti d'une meilleure maîtrise des charges opérationnelles et des charges de mécanisation. En 2005, le niveau d'investissement des élevages laitiers français était supérieur au niveau d'investissement moyen de l'ensemble des exploitations agricoles professionnelles, particulièrement pour les exploitations laitières diversifiées. Le régime des quotas laitiers n'a donc ni empêché la restructuration (qui s'est faite progressivement), ni empêché les investissements de productivité.

Le revenu disponible par UTA familiale a bénéficié d'une hausse de 8% entre 2000 et 2005, essentiellement du fait de l'augmentation des subventions d'exploitation. Les élevages laitiers restent dépendants des aides directes, puisque les DPU représentaient en moyenne 71% du revenu disponible en 2006. Enfin, si la valorisation du lait apparaît variable d'une région à l'autre (en fonction des productions à l'aval), les revenus ne lui sont pas strictement corrélés, puisque les régions où la valorisation du lait était la meilleure en 2005 ne sont pas celles où les revenus étaient les plus élevés.



Direction Générale des Politiques Economique,
 Européenne et Internationale

Service des Stratégies Agricoles et Industrielles
 Sous-Direction de l'Évaluation, de la Prospective,
 des Études et de l'Orientation

NOTES ET ÉTUDES ÉCONOMIQUES

Directeur de la publication : Jean-Marie AURAND, DGPEI

Rédacteur en chef : Bruno VINDEL, DGPEI

Secrétariat : Nancy DIOP, DGPEI

Membres du comité de rédaction :

Éric BARDON, DICOM

Christophe BLANC, SG-DAFL

Philippe BOYER, DGPEI

Bernard DECHAMBRE, DGPEI

Antoine ERHEL, DGPEI

Jacques LOYAT, DGER

Françoise SIMON, DGPEI

Nathanaël PINGAULT, DGFAR

Céline ROUQUETTE, SG-SCEES

Évelyne SIROTA, SG-SCEES

Laure SOULIAC, DGAL

Frédéric UHL, DGPEI

Composition : DGPEI/SSAI/SDEPEO

Impression : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche

Dépôt légal : à parution

ISSN : 1275-7535

Renseignements et diffusion : voir page 4 de couverture

**LES EXPLOITATIONS LAITIÈRES :
DES SITUATIONS RÉGIONALES CONTRASTÉES**

Antoine Erhel*
avec la participation de Sylvain Rousset*,
Anne-Sophie Wepierre* et Laurent Piet**

*Chargés de mission au ministère de l'agriculture et de la pêche,
bureau de l'analyse économique et de la prospective (DGPEI/SSAI/SDEPEO/BAEP)

** à l'écriture de l'article Laurent Piet était chef de bureau
au ministère de l'agriculture et de la pêche

L'ESSENTIEL DE L'ARTICLE

Cet article propose un « état des lieux » de la production laitière française à partir des données 2000 et 2005 du réseau d'information comptable agricole (RICA).

La restructuration laitière en œuvre depuis deux décennies s'est poursuivie entre 2000 et 2005, avec une diminution de 14% du nombre d'exploitations laitières professionnelles. Cette baisse est à mettre en parallèle avec l'amélioration de la productivité du travail et de la productivité des vaches laitières. Dans le même temps, les exploitations encore en activité ont vu leur taille s'accroître et une légère extensification de la production laitière s'est produite à l'échelle du pays.

En 2005, les droits à produire étaient plutôt équitablement répartis sur le territoire national. Cette constatation illustre les effets d'une politique publique d'encadrement de la production ayant favorisé les structures de taille moyenne et ayant souhaité limiter la concentration géographique de la production au cours des deux dernières décennies.

L'étude montre que les exploitations les plus performantes ont tiré parti d'une meilleure maîtrise des charges opérationnelles et des charges de mécanisation. Il existe donc des marges de manœuvre dans ce domaine pour le reste des élevages laitiers. Par ailleurs, les exploitations les plus performantes ne sont pas les plus grandes mais présentent un niveau d'intensification plus élevé que la moyenne. En outre, elles ne sont pas systématiquement les plus spécialisées. A ce titre, il est possible que les exploitations de polyculture élevage profitent notamment d'économies en termes de coûts de l'alimentation.

L'investissement (en matériel et bâtiments) est resté dynamique dans le secteur laitier pendant la période d'étude. En 2005, le niveau d'investissement des élevages laitiers français était supérieur au niveau d'investissement moyen de l'ensemble des exploitations agricoles professionnelles, particulièrement pour les exploitations laitières diversifiées. Le régime des quotas laitiers n'a donc ni empêché la restructuration (qui s'est faite progressivement), ni empêché les investissements de productivité.

L'application de l'Agenda 2000 et de l'Accord de Luxembourg a conduit à l'accroissement de la part des aides dans le revenu disponible des exploitations laitières au cours des dernières années. En 2006, première année d'application du découplage, une large partie des aides du premier pilier a été transférée dans les droits à paiement unique (DPU). La distribution de ces DPU parmi l'ensemble des élevages laitiers apparaît similaire à celle des quotas laitiers (20% des exploitations laitières se voient attribuer 44% des DPU). Au total, les aides du premier pilier correspondaient à 88% des subventions perçues par les exploitations laitières en 2006, parmi lesquelles les aides couplées subsistantes représentaient 17%.

Le revenu disponible par unité de travail annuel (UTA) familiale a bénéficié d'une hausse de 8% entre 2000 et 2005, essentiellement du fait de l'augmentation des subventions d'exploitation. Au final, les élevages laitiers restent dépendants des aides directes, puisque les DPU représentaient en moyenne 71% du revenu disponible en 2006.

Enfin, si la valorisation du lait apparaît variable d'une région à l'autre (en fonction des productions à l'aval), les revenus ne lui sont pas strictement corrélés, puisque les régions où la valorisation du lait était la meilleure en 2005 ne sont pas celles où les revenus étaient les plus élevés.

AE

LES EXPLOITATIONS LAITIÈRES : DES SITUATIONS RÉGIONALES CONTRASTÉES

INTRODUCTION

Cette étude a été réalisée à partir des données 2000 et 2005 du Réseau d'Information Comptable Agricole (RICA), consacré aux exploitations dites professionnelles, c'est-à-dire employant plus de 0,75 unité de travail annuel (UTA) pour une marge brute standard (MBS¹) dégagée sur l'exploitation de plus de 9 600 €

Les chiffres présentés ici correspondent aux exploitations laitières que l'on a subdivisées en trois catégories, selon la typologie mise au point par l'INRA et l'ONILAIT² :

- Les petites exploitations laitières (SEB 31) : exploitations possédant plus de cinq vaches laitières et dégageant une MBS inférieure à 36 000 €;
- Les exploitations laitières spécialisées (SEB 32) : exploitations possédant plus de cinq vaches laitières, dégageant une MBS supérieure à 36 000 € et appartenant aux orientations technico-économiques (OTEX) 41 (bovins lait) et 43 (bovins lait, élevage et viande) ;
- Les exploitations laitières diversifiées (SEB 33) : exploitations possédant plus de cinq vaches laitières, dégageant une MBS de plus de 36 000 € et n'appartenant pas aux OTEX 41 et 43.

STRUCTURES ET PRODUCTION

Les exploitations laitières en 2005

En 2005, les exploitations laitières professionnelles sont au nombre de 100 000 et représentent 29% des exploitations professionnelles françaises, contribuant dans les mêmes proportions à l'emploi agricole (27%) ainsi qu'à la formation de la MBS (28%) de l'ensemble des exploitations (cf. tableau 1).

Pour ce faire, les exploitations laitières utilisent le tiers de la surface agricole utilisée (SAU) et presque la moitié de la surface fourragère principale (SFP) nationales. En outre, ces exploitations possèdent la totalité du cheptel bovin laitier et 12% du cheptel allaitant, ce qui correspond globalement à 43% des unités gros bétail (UGB) du pays.

¹ La marge brute standard d'une exploitation correspond à la somme des marges brutes standards de chacune de ses spéculations, elles-mêmes obtenues en multipliant le nombre d'hectares de surface ou le nombre de têtes de bétail par le coefficient correspondant au produit et à la région considérés.

² Cette typologie est construite sur la base de trois critères : la dimension économique de l'exploitation, son orientation technico-économique (OTEX) et la composition de son cheptel (Chatellier, 2001).

Tableau 1 – Les exploitations laitières en France en 2005

		Ensemble des exploitations « professionnelles »	Dont exploitations laitières	Soit en %
Nombre d'exploitations	(x 1 000)	346	100	29%
Marge brute standard (MBS)	(milliards €)	24	7	28%
Unités de travail annuel (UTA) totales	(x 1 000)	690	188	27%
dont UTA salariées	(x 1 000)	190	16	8%
Surface agricole utilisée (SAU) totale	(millions ha)	26	9	33%
dont surface COP	(millions ha)	11	3	25%
dont surface fourragère principale (SFP)	(millions ha)	12	6	48%
dont surface toujours en herbe (STH)	(millions ha)	6	3	44%
Unités gros bétail (UGB) totales	(x 1 000 000)	24	10	43%
dont UGB bovines	(x 1 000 000)	14	8	58%
Effectif vaches laitières	(millions têtes)	4	4	100%
Effectif vaches nourrices	(millions têtes)	4	1	12%
Quotas laitiers	(milliards litres)	25	25	100%

Source : RICA 2005 – Traitement BAEP

Selon la classification du RICA européen, l'OTEX 41 désigne les exploitations laitières spécialisées. L'OTEX 45 représente les élevages pouvant posséder à la fois un atelier lait et un atelier viande. Au sein de ces deux OTEX combinées, les exploitations laitières françaises représentent 17% des exploitations laitières européennes en 2005 et dégagent 20% de la MBS (cf. tableau 2). Elles utilisent une large part (27%) des surfaces agricoles de cet ensemble, à la fois en termes de SAU et de SFP, mais détiennent une proportion plus faible du cheptel bovin (23%).

Tableau 2 – Les exploitations laitières (OTEX 41 et 45) en Europe en 2004

		Ensemble des exploitations laitières européennes	Dont France	Soit en %
Nombre d'exploitations	(x 1 000)	690	114	17%
Marge brute standard (MBS)	(milliards €)	36	7	20%
Unités de travail annuel (UTA) totales	(x 1 000)	1 138	178	16%
dont UTA salariées	(x 1 000)	121	9	7%
Surface agricole utilisée (SAU) totale	(millions ha)	32	9	27%
dont surface COP	(millions ha)	4	1	27%
dont surface fourragère principale (SFP)	(millions ha)	27	7	27%
Unités gros bétail (UGB) totales	(x 1 000 000)	43	10	22%
dont UGB bovines	(x 1 000 000)	41	9	23%
dont UGB vaches laitières	(x 1 000 000)	18	3	17%
dont autres UGB bovines	(x 1 000 000)	23	6	28%

Tandis que les données utilisées dans le reste de cette étude sont issues du RICA 2005 et regroupées selon la typologie mentionnée en introduction, les données présentées dans les tableaux 2 et 3 sont tirées du RICA européen de 2004 (UE à 25). Les données disponibles sur le site du RICA européen ne permettent pas de définir les mêmes champs que ceux explicités précédemment. Le tableau 2 présente les caractéristiques des exploitations appartenant à la fois à l'OTEX 41 et à l'OTEX 45 ; le tableau 3 présente les caractéristiques des exploitations appartenant uniquement à l'OTEX 41.

Source : RICA européen 2004 – Traitement BAEP

Le tableau 3 indique que la part des exploitations laitières spécialisées françaises dans l'ensemble des exploitations laitières spécialisées européennes est plus réduite (15%) que celle des exploitations françaises au sein des fermes européennes des OTEX 41 et 45 (17%). Il en est

de même des surfaces et du cheptel. Cela traduit le moindre degré de spécialisation des élevages français par rapport à la moyenne européenne.

Tableau 3 – Les exploitations laitières spécialisées (OTEX 41) en Europe en 2004

		Ensemble des exploitations laitières européennes	Dont France	Soit en %
Nombre d'exploitations	(x 1 000)	422	64	15%
Marge brute standard (MBS)	(milliards €)	28	4	16%
Unités de travail annuel (UTA) totales	(x 1 000)	759	106	14%
dont UTA salariées	(x 1 000)	96	5	6%
SAU totale	(millions ha)	19	4	23%
dont surface COP	(millions ha)	3	0,73	24%
dont surface fourragère principale (SFP)	(millions ha)	15	3	23%
Unités gros bétail (UGB) totales	(x 1 000 000)	28	5	17%
dont UGB bovines	(x 1 000 000)	27	5	18%
dont UGB vaches laitières	(x 1 000 000)	16	2,6	16%
dont autres UGB bovines	(x 1 000 000)	10	2	20%

Source : RICA européen 2004 – Traitement BAEP

Caractéristiques générales des exploitations laitières

La restructuration laitière en œuvre depuis deux décennies se poursuit entre 2000 et 2005. Ainsi, la France a perdu 14% de ses exploitations laitières pendant cette période, tandis que le nombre d'exploitations agricoles professionnelles diminuait de 11% (cf. tableau 4). Le recul du nombre d'exploitations laitières s'est légèrement accéléré en 2005, suite à la revalorisation des aides à la cessation d'activité laitière (ACAL).

Dans le même temps, les exploitations laitières encore en activité ont vu leur surface moyenne s'accroître de 18% et leurs quotas laitiers augmenter de 21%. L'agrandissement de la taille des exploitations est également illustré par un accroissement du cheptel laitier ainsi que de la main d'œuvre, dont une part croissante, bien qu'encore limitée (8% contre 28% pour l'ensemble des exploitations), est salariée.

Tableau 4 – Évolution 2000/2005 de quelques variables de structure des exploitations laitières

	2000	2005	2000/2005
Nombre d'exploitations	117 213	100 364	-14%
MBS par exploitation (en €)	57 073	65 113	+14%
UTA totales par exploitation	1,80	1,90	+6%
dont UTA salariées	0,12	0,16	+33%
% UTA salariées/UTA totales	7%	8%	+26%
SAU totale par exploitation (ha)	73	86	+18%
dont SFP	47	55	+17%
dont STH	23	27	+18%
% STH/SFP	49%	49%	+1%
UGB par exploitation	92	102	+11%
UGB Bovines	72	81	+12%
Effectif vaches laitières (têtes)	36	41	+12%
Effectif vaches nourrices (têtes)	4,74	4,80	+1%
Quotas laitiers (litres)	205 000	249 000	+21%

Source : RICA 2000 et 2005 – Traitement BAEP

La période 2000-2005 a donné lieu à une légère extensification de la production laitière. Le chargement bovin et la quantité de travail par hectare de SFP ont en effet respectivement diminué de 4% et 11% (cf. tableau 5). Dans le même temps, les exploitations laitières ont bénéficié de l'augmentation de la productivité des vaches laitières (+7%) et de la productivité du travail (+14%).

Tableau 5 – Évolution de la productivité

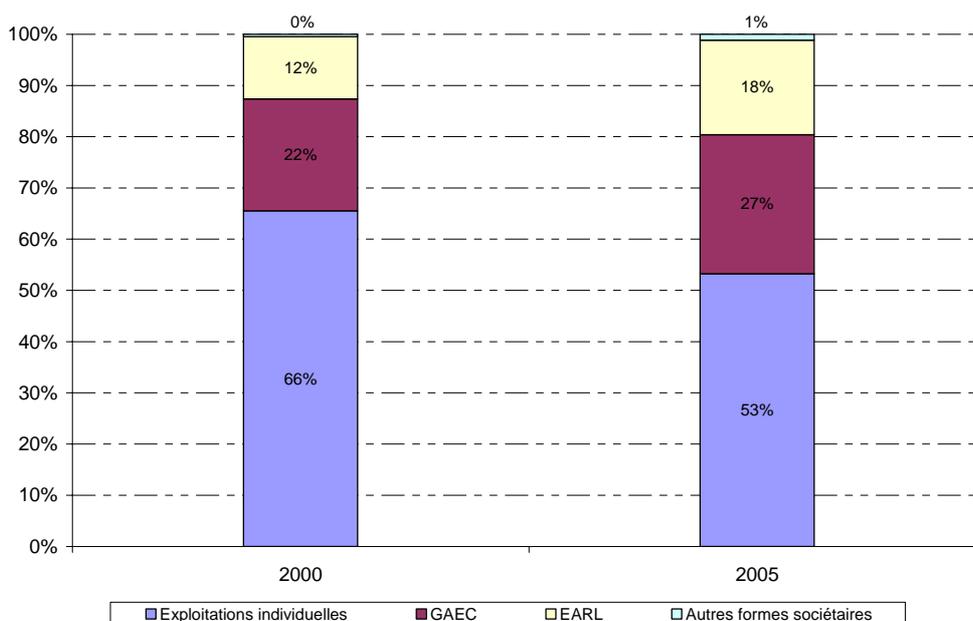
	2000	2005	2000/2005
Chargement (UGB bovine/ha SFP)	1,53	1,47	-4%
Densité du travail			
UTA/ha SFP	0,04	0,03	-11%
UTA/effectif vaches laitières	0,05	0,05	-6%
Rendement laitier			
Rendement par vache laitière (litre lait/tête)	5 673	6 095	+7%
Rendement par UTA (litre lait/UTA)	116 315	132 803	+14%
Rendement par SFP (litre lait/ha SFP)	4 382	4 540	+4%

Source : RICA 2000 et 2005 – Traitement BAEP

Classes d'âge, statut économique

Entre 2000 et 2005, la part des exploitations individuelles dans l'ensemble des exploitations laitières professionnelles a diminué de 66% à 53% (cf. figure 1). Les exploitations laitières se caractérisent par l'importance de leur organisation en groupement agricole d'exploitation en commun (GAEC) (27% contre 15% pour l'ensemble des exploitations agricoles en 2005), dont le nombre est en augmentation depuis 2000. Cette forme sociétaire semble particulièrement adaptée aux contraintes spécifiques de l'activité laitière, notamment les deux traites quotidiennes.

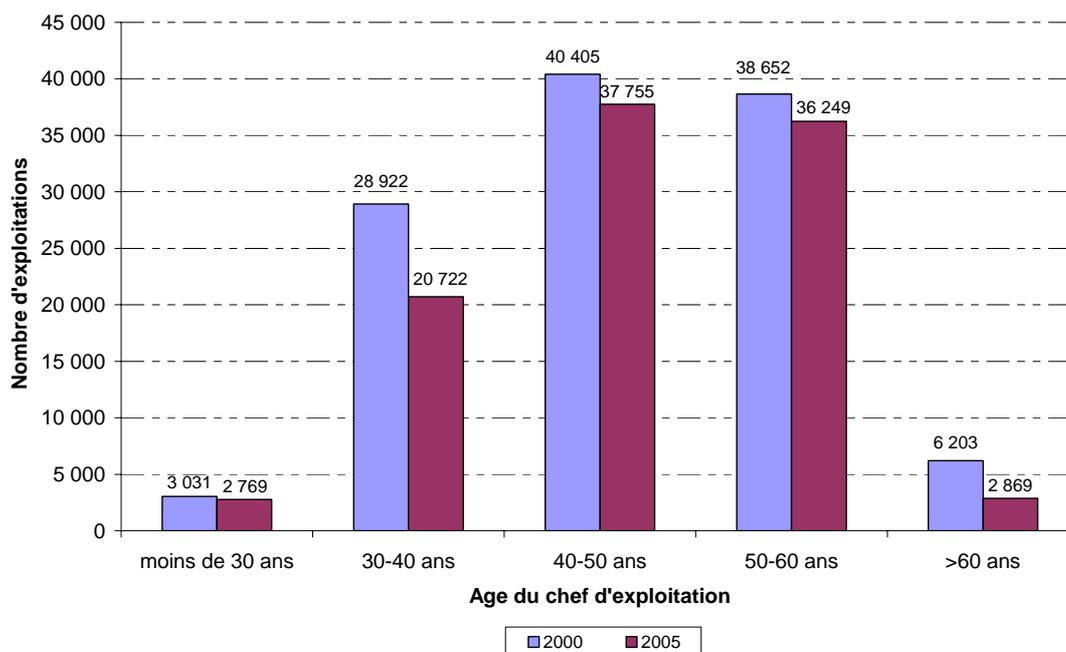
Figure 1 – Le statut des exploitations laitières



Source : RICA 2000 et 2005 – Traitement BAEP

La diminution du nombre des exploitations laitières entre 2000 et 2005 se traduit par la baisse de l'effectif des chefs d'exploitation. Cette diminution affecte l'ensemble des classes d'âge (cf. figure 2). Elle est particulièrement marquée pour la classe des chefs d'exploitation dont l'âge est compris entre 30 et 40 ans. Cette baisse ne correspond pas seulement à un vieillissement des exploitants puisque la classe d'âge supérieure voit également ses effectifs se réduire.

Figure 2 – Pyramides des âges des chefs d'exploitation



Source : RICA 2000 et 2005 – Traitement BAEP

Localisation régionale des productions

Les trois régions du grand Ouest de la France (Bretagne, Pays-de-la-Loire et Basse-Normandie) concentrent 44% de la production laitière nationale (cf. tableau 6 et figure 3).

La région Franche-Comté est celle dont le taux de spécialisation en production laitière est le plus important, les exploitations laitières représentant 77% des exploitations agricoles de la région. Viennent ensuite la Basse-Normandie, la Bretagne, la Haute-Normandie et la Lorraine, au sein desquelles plus de la moitié des exploitations agricoles sont spécialisées en production laitière.

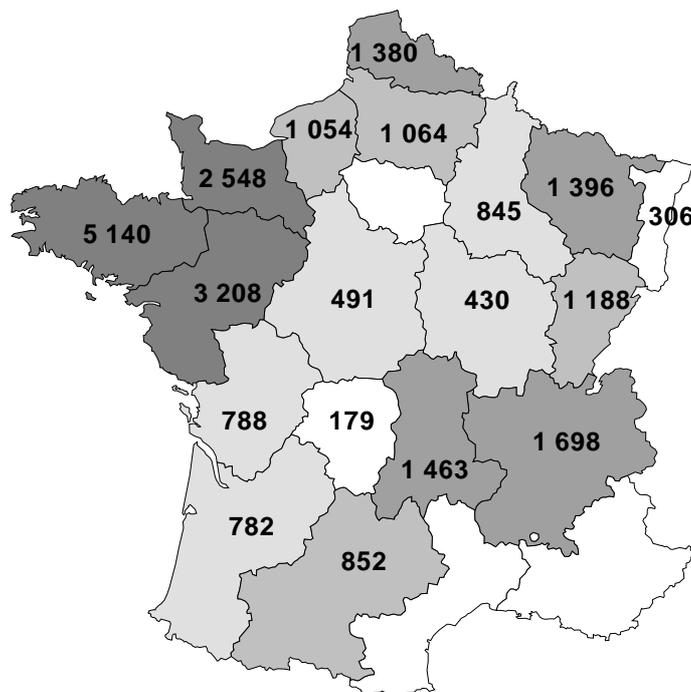
Tableau 6 – Les exploitations laitières par région en 2005

Région	Nb d'exploitations "professionnelles"	Dont catégorie laitière	Soit en %	Quota (millions de litres)	Soit en % du quota national
Ile-de-France	4 183	ns			
Champagne-Ardenne	16 316	2 986	18%	845	3%
Picardie	10 724	3 579	33%	1 064	4%
Haute-Normandie	7 161	4 095	57%	1 054	4%
Centre	18 745	1 503	8%	491	2%
Basse-Normandie	15 021	10 193	68%	2 548	10%
Bourgogne	15 679	1 296	8%	430	2%
Nord-Pas-de-Calais	11 245	5 492	49%	1 380	6%
Lorraine	8 409	4 550	54%	1 396	6%
Alsace	6 367	1 225	19%	306	1%
Franche-Comté	6 779	5 229	77%	1 188	5%
Pays-de-la-Loire	29 203	12 713	44%	3 208	13%
Bretagne	29 991	19 152	64%	5 140	21%
Poitou-Charentes	18 683	2 441	13%	788	3%
Aquitaine	27 716	3 438	12%	782	3%
Midi-Pyrénées	31 859	4 119	13%	852	3%
Limousin	10 419	892	9%	179	1%
Rhône-Alpes	25 831	8 703	34%	1 698	7%
Auvergne	17 589	7 894	45%	1 463	6%
Languedoc-Roussillon	19 106	ns			
Provence-Alpes-Côte d'Azur	13 458	ns			
Corse	1 737	ns			
France entière	346 219	100 364	29%	24 941	100%

ns : non significatif car échantillon RICA inférieur à 10 individus.

Source : RICA 2005 – Traitement BAEP

Figure 3 – Carte de localisation de la production laitière (en millions de litres de quotas)



Source : RICA 2005 – Traitement BAEP

Les régions les plus productrices (cf. tableaux 7, 8 et 9) sont celles qui comportent le plus grand nombre d'exploitations laitières, qui possèdent les parts les plus élevées du cheptel laitier, qui emploient la plus grande quantité de main-d'oeuvre et qui dégagent les MBS les plus importantes. L'examen de la répartition régionale de la SFP et de la STH indique un degré d'intensification (chargement bovin par hectare) élevé en Bretagne (qui détient 19% des exploitations laitières et du cheptel laitier du pays mais seulement 2% de la STH) et, dans une moindre mesure dans la région Pays-de-la-Loire. A contrario, les régions Franche-Comté, Lorraine et Auvergne disposent de STH importantes au regard du nombre de vaches laitières qui y sont présentes.

Enfin, les régions Pays-de-la-Loire (22%), Auvergne (16%) et Bretagne (10%) possèdent presque la moitié du cheptel allaitant détenu par les exploitations laitières.

Tableau 7 – *Caractéristiques régionales des exploitations laitières (1)*

Région	Nombre d'exploit.	En % du total	MBS (€/expl.)	Soit en millions €	En % du total	SFP (ha/expl.)	Soit en ha	En % du total
Basse-Normandie	10 193	10%	61 338	625	10%	58	589 564	11%
Nord-Pas-de-Calais	5 492	5%	77 247	424	6%	34	184 550	3%
Lorraine	4 550	5%	84 678	385	6%	91	416 077	8%
Franche-Comté	5 229	5%	54 492	285	4%	81	424 518	8%
Pays-de-la-Loire	12 713	13%	64 686	822	13%	57	719 484	13%
Bretagne	19 152	19%	64 432	1 234	19%	43	826 309	15%
Rhône-Alpes	8 703	9%	40 911	356	5%	51	441 054	8%
Auvergne	7 894	8%	39 462	312	5%	67	526 791	10%
Autres Régions	26 437	26%	79 104	2 091	32%	52	1 382 306	25%
France entière	100 364	100%	65 112	6 535	100%	55	5 510 653	100%

Source : RICA 2005 – Traitement BAEP

Tableau 8 – *Caractéristiques régionales des exploitations laitières (2)*

Région	STH (ha/expl.)	Soit en ha	En % du total	UTA (/expl.)	Soit en milliers	En % du total
Basse-Normandie	38	389 963	14%	1,74	17 761	9%
Nord-Pas-de-Calais	20	111 449	4%	1,92	10 565	6%
Lorraine	75	339 553	12%	2,21	10 054	5%
Franche-Comté	62	325 657	12%	1,67	8 757	5%
Pays-de-la-Loire	13	162 633	6%	2,00	25 424	13%
Bretagne	2	45 965	2%	1,89	36 158	19%
Rhône-Alpes	30	257 725	9%	1,76	15 350	8%
Auvergne	50	392 115	14%	1,73	13 632	7%
Autres Régions	26	694 266	26%	1,92	50 687	27%
France entière	27	2 719 327	100%	1,88	188 389	100%

Source : RICA 2005 – Traitement BAEP

Tableau 9 – Caractéristiques régionales des exploitations laitières (3)

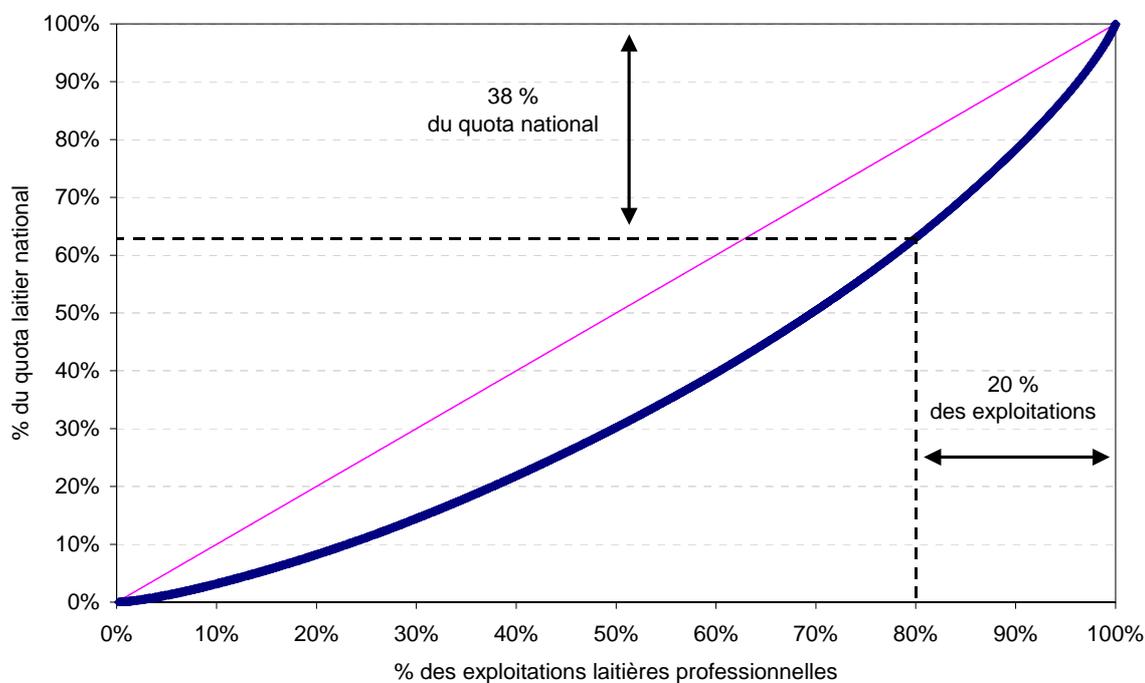
Région	Effectif vaches laitières (/expl.)	Soit en têtes	En % du total	Effectif vaches nourrices (/expl.)	Soit en têtes	En % du total
Basse-Normandie	46	471 955	11%	2	23 973	5%
Nord-Pas-de-Calais	39	212 741	5%	4	23 666	5%
Lorraine	49	224 263	5%	7	29 929	6%
Franche-Comté	41	212 558	5%	3	16 871	3%
Pays-de-la-Loire	39	498 069	12%	8	107 867	22%
Bretagne	41	785 734	19%	2	47 750	10%
Rhône-Alpes	35	300 576	7%	2	19 658	4%
Auvergne	36	281 412	7%	10	75 864	16%
Autres Régions	42	1 117 332	27%	5	136 853	28%
France entière	41	4 104 640	100%	5	482 430	100%

Source : RICA 2005 – Traitement BAEP

Concentration

L'examen de la concentration des quotas au sein des exploitations laitières indique que les droits à produire sont plutôt équitablement répartis, même si les 20% des exploitations les plus grandes possèdent presque 40% des quotas (cf. figure 4). Cette constatation illustre les effets d'une politique publique d'encadrement de la production ayant favorisé les structures de taille moyenne et ayant souhaité limiter la concentration de la production au cours des deux dernières décennies.

Figure 4 – Concentration des quotas en 2005

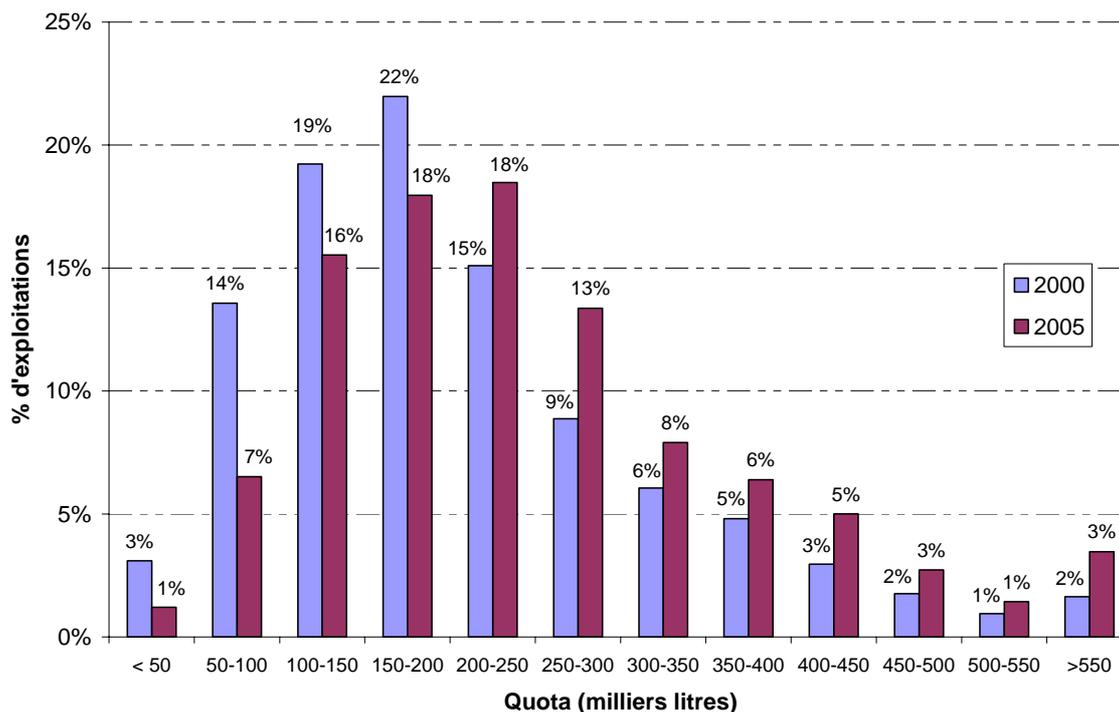


Source : RICA 2005 – Traitement BAEP

Evolution 2000/2005 des structures par classe de dimension

La période 2000-2005 a donné lieu à l'augmentation de la taille des exploitations (cf. figure 5). L'ensemble des classes de dimension inférieures à 200 000 litres de quota a vu leurs effectifs diminuer (elles ne représentent plus que 42% des exploitations contre 58% en 2000). La diminution du nombre d'exploitations possédant un quota compris entre 50 000 litres et 100 000 litres a été particulièrement sensible. *A contrario*, l'effectif des exploitations dont le quota est compris entre 200 000 litres et 300 000 litres a bénéficié d'une forte augmentation.

Figure 5 – Répartition des effectifs par classe de dimension



Source : RICA 2000 et 2005 – Traitement BAEP

Production et prix

Conséquence de l'agrandissement des structures, la quantité moyenne de lait vendue par exploitation a augmenté de 21% entre 2000 et 2005 malgré une baisse de prix de 6% (cf. tableau 10). Dans le même temps, les ventes de beurre, lait et fromages ont très fortement progressé (+181%), tandis que le prix moyen de ces produits diminuait de 15%³.

Les ventes d'animaux ont également progressé, exception faite des génisses de 1 à deux ans.

³ Les prix apparents sont calculés comme le rapport entre la valeur des ventes et les quantités vendues.

Tableau 10 – Evolution de la production et des prix entre 2000 et 2005

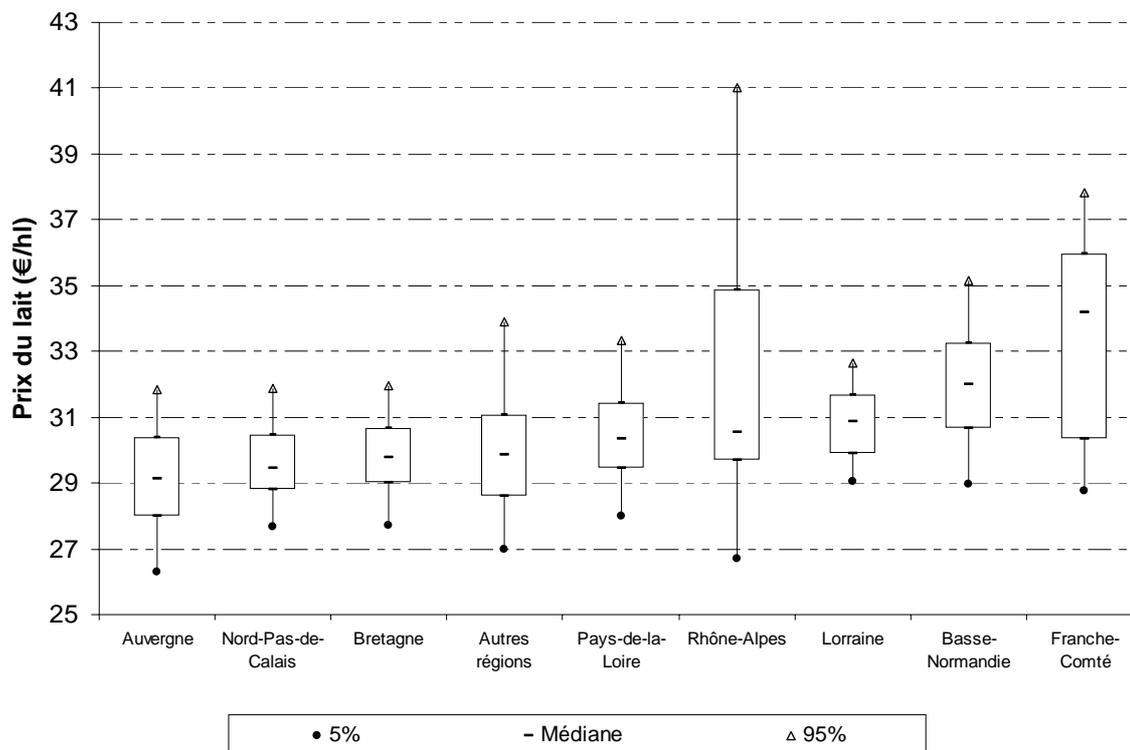
	2000	2005	2000/2005
Quantités vendues (têtes ou hectolitres équivalent-lait)			
Veaux de batterie	2,19	4,01	+83%
Autres veaux de boucherie	1,09	1,88	+72%
Génisses de 1 à 2 ans	0,88	0,74	-16%
Génisses élevage de 2 ans et plus	1,58	2,13	+35%
Génisses viande de 2 ans et plus	0,37	0,56	+51%
Vaches laitières	9,45	11,64	+23%
Autres vaches	0,97	1,02	+5%
Lait de vache	2 055	2 484	+21%
Beurre, crème, fromages de vache	1,49	4,19	+181%
Valeur des ventes (€)			
Veaux de batterie	205	410	+100%
Autres veaux de boucherie	365	710	+94%
Génisses de 1 à 2 ans	730	593	-19%
Génisses élevage de 2 ans et plus	1 527	2 084	+36%
Génisses viande de 2 ans et plus	424	692	+63%
Vaches laitières	6 817	9 257	+36%
Autres vaches	1 032	1 174	+14%
Lait de vache	66 756	76 087	+14%
Beurre, crème, fromages de vache	719	1 729	+141%
Prix apparent (€/tête ou hectolitre équivalent-lait)			
Veaux de batterie	94	102	+9%
Autres veaux de boucherie	336	379	+13%
Génisses de 1 à 2 ans	826	796	-4%
Génisses élevage de 2 ans et plus	968	980	+1%
Génisses viande de 2 ans et plus	1 143	1 243	+9%
Vaches laitières	722	796	+10%
Autres vaches	1 062	1 154	+9%
Lait de vache	32	31	-6%
Beurre, crème, fromages de vache	483	412	-15%

Source : RICA 2000 et 2005 – Traitement BAEP

Pour chacune des deux productions suivantes (lait et vaches), les « boîte à moustaches » de la figure 6 permettent de mettre en évidence la dispersion du prix moyen auquel les exploitations vendent leurs productions au sein des principales régions d'élevage laitier : la boîte représente la moitié des exploitations ; 25% des exploitations ont un prix de vente inférieur à la valeur basse définissant la boîte et 25% ont un prix de vente supérieur à la valeur haute ; le trait horizontal représente quant à lui la médiane, c'est à dire que 50% des exploitations ont un prix de vente inférieur à cette valeur et 50% un prix de vente supérieur.

A l'exception de la Franche-Comté et de Rhône-Alpes, bénéficiant en partie d'une production de fromage à forte valorisation, ainsi que de la Basse-Normandie, il existe une certaine homogénéité dans la façon dont les exploitations laitières valorisent leur production de lait suivant les régions. En effet, les trois premières régions citées forment un groupe dans lequel la valorisation du lait est en moyenne plus élevée que dans les autres régions (au moins un quart des exploitations bénéficiant d'un prix du lait supérieur à 33 €/par hl), mais également plus hétérogène entre exploitations, le surplus de valorisation engendré par l'existence d'AOC n'étant pas uniformément réparti. A l'inverse, les régions Nord-Pas-de-Calais, Lorraine, Pays-de-la-Loire, Bretagne et Auvergne forment un second groupe dans lequel le lait est en moyenne moins bien valorisé, la grande majorité des exploitations percevant un prix du lait inférieur à 31 €/par hl, mais où la dispersion du prix du lait est plus réduite entre exploitations.

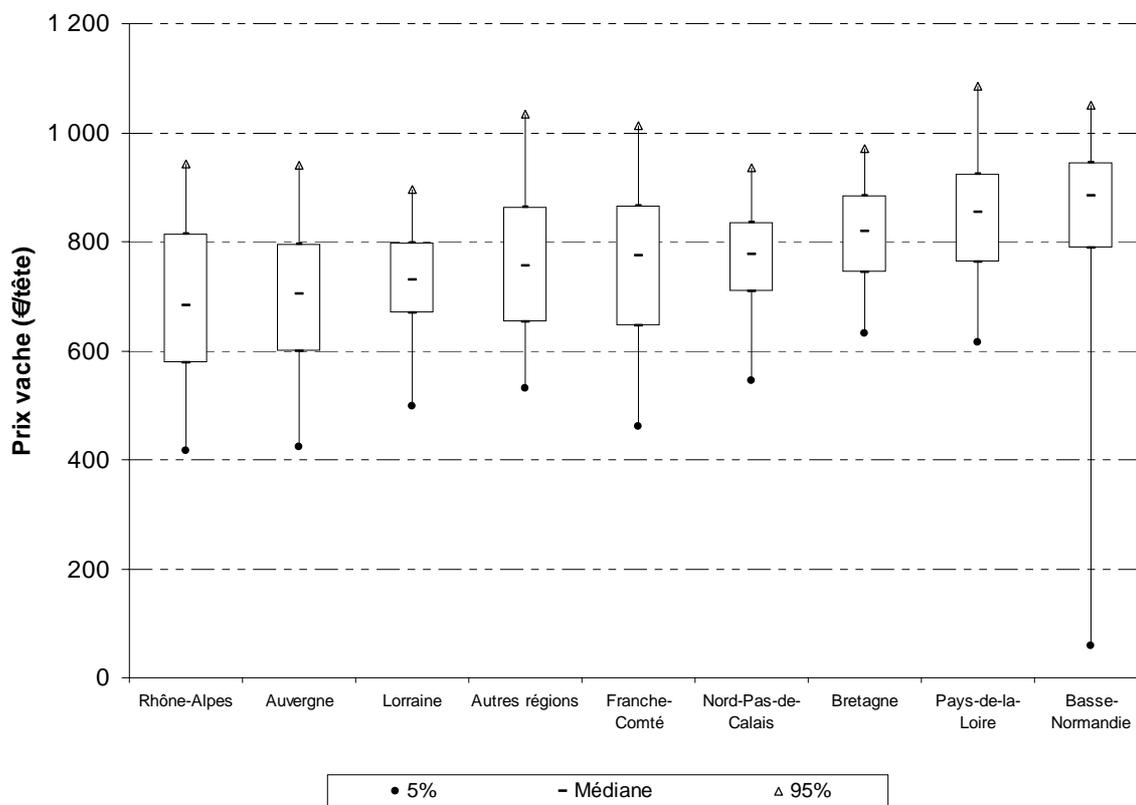
Figure 6 – Dispersion du prix du lait entre exploitations en 2005



Source : RICA 2005 – Traitement BAEP

Il n'existe pas de lien entre la manière dont les exploitations valorisent leur production de lait et les prix auxquels sont vendues les vaches. Celles-ci sont vendues aux prix les plus élevés dans les régions Basse-Normandie et Pays-de-la-Loire (cf. figure 7). Il existe par ailleurs une dispersion des prix plus importante que dans le cas du lait, tant à l'échelle intra-régionale qu'entre régions.

Figure 7 – Dispersion du prix des vaches entre exploitations



Source : RICA 2005 – Traitement BAEP

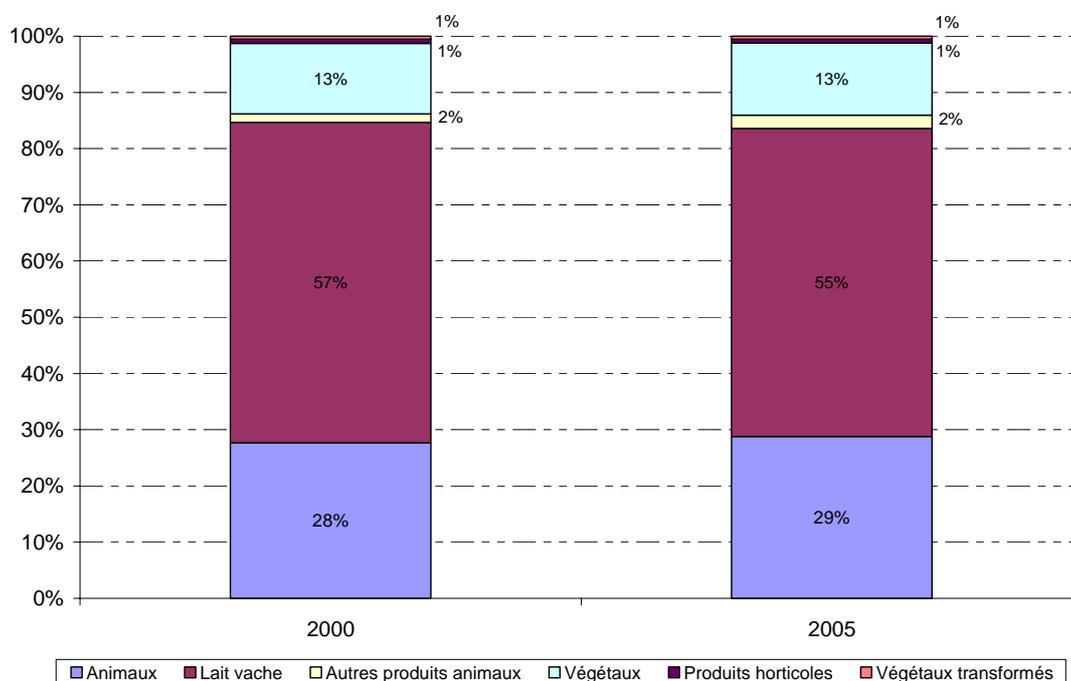
LES RÉSULTATS ÉCONOMIQUES

Les recettes

Evolution en moyenne par exploitation

Si les recettes moyennes par exploitation augmentent entre 2000 et 2005 de 117 000 euros à 139 000 euros, la composition de celles-ci reste inchangée entre les deux dates (cf. figure 8). La vente du lait représente la principale source de recettes, devant la vente des animaux.

Figure 8 – La ventilation des recettes (toutes exploitations professionnelles laitières)



Source : RICA 2000 et 2005 – Traitement BAEP

Même si elle représente une part constante dans les recettes totales de l'exploitation, la vente de lait a augmenté en valeur de 14% entre 2000 et 2005, passant de 67 000 € à 76 000 € (cf. tableau 11). Du fait de l'évolution négative du prix du lait pendant cette période, l'augmentation de la valeur des ventes résulte uniquement de l'accroissement du volume produit par exploitation.

Tableau 11 – Évolution des recettes (toutes exploitations professionnelles laitières)

	2000	2005	2000/2005
en € par exploitation			
Production vendue	117 149	138 823	+19%
Animaux	32 439	39 964	+23%
Lait vache	66 756	76 087	+14%
Autres produits animaux	1 767	3 289	+86%
Végétaux	14 682	17 782	+21%
Produits horticoles	873	944	+8%
Végétaux transformés	631	757	+20%

Source : RICA 2000 et 2005 – Traitement BAEP

Les charges

De nombreuses études mettent en avant la nécessité pour les exploitations laitières de parvenir à une maîtrise des charges, tant sur les intrants que pour les investissements, dans un contexte de diminution du prix du lait seulement partiellement compensée par le versement de l'aide directe laitière (ADL).

Evolution en moyenne par exploitation

Atteignant aujourd'hui en moyenne 137 000 € par exploitation, soit 2 500 € par hectare de SFP et 0,55 € par litre de quota, les charges d'exploitation ont augmenté de 28% entre 2000 et 2005 (cf. tableau 12). Compte tenu de l'augmentation de la SAU et de la taille du cheptel laitier au cours de la même période, cette évolution correspond à une augmentation de 9% des charges d'exploitation par hectare de SFP et de 15% des charges d'exploitation par UGB. Les charges opérationnelles et les dépenses de mécanisation représentent chacune 30% du total des charges. Les charges financières, qui comptent pour 4% du total, ont augmenté à un rythme inférieur à celui de l'ensemble des charges.

Tableau 12 – Évolution des charges (toutes exploitations professionnelles laitières)

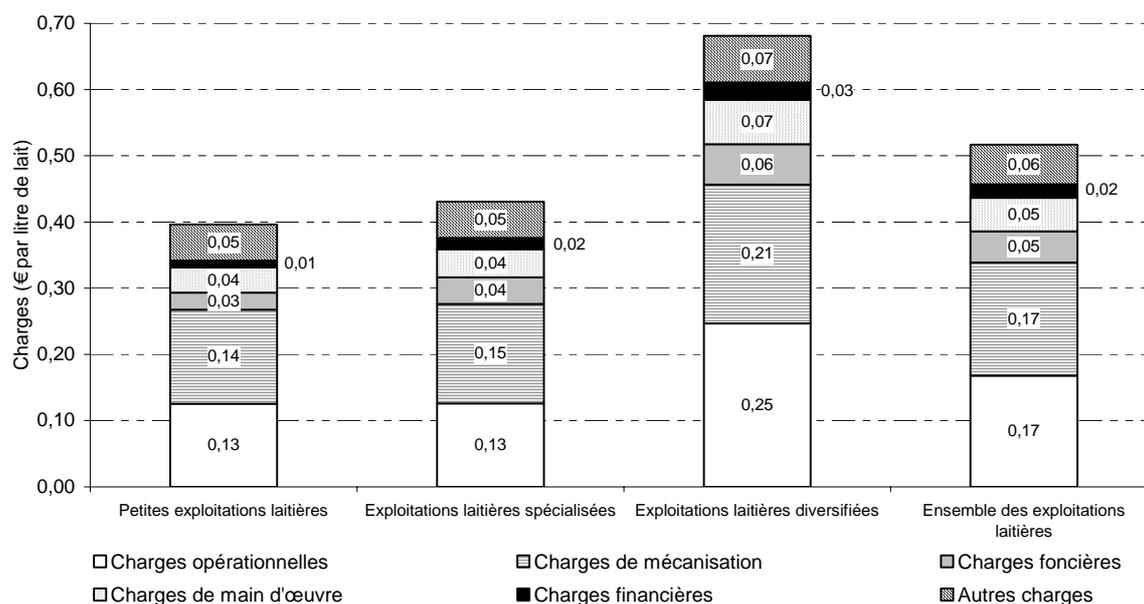
	2000	2005	2000/2005
en € par exploitation			
Total charges d'exploitation	107 696	137 352	+28%
dont			
Charges opérationnelles	nd	41 926	
dont produits vétérinaires	nd	3 302	
dont produits reproduction animale	nd	417	
dont aliments concentrés	nd	19 200	
dont aliments grossiers	nd	1 705	
Charges de mécanisation	nd	42 550	
Charges foncières	nd	11 669	
Location surfaces fourragères	nd	2	
Charges de main d'œuvre	nd	12 688	
Charges financières	4 481	5 019	+12%
Autres charges	nd	14 996	
Charges d'exploitation/hectare de SFP	2 288	2 501	+9%
Charges d'exploitation/UGB	1 169	1 346	+15%
Charges d'exploitation/litre de quota	0,52	0,55	+6%

nd : non disponible

Source : RICA 2000 et 2005 – Traitement BAEP

Les petites exploitations laitières (SEB 31), qui représentent 10% des exploitations laitières du pays, sont celles dont les charges rapportées au litre de lait sont les plus faibles (cf. figure 9). Les exploitations laitières spécialisées (SEB 32), qui comptent pour 60% des exploitations laitières, ont un niveau de charges légèrement supérieur, dû à des charges de mécanisation et des charges foncières un peu plus élevées. Les exploitations laitières non spécialisées, qui correspondent à 30% des exploitations laitières, doivent faire face à des charges par litre de lait beaucoup plus importantes, quel que soit le poste concerné. Le montant total des charges, y compris celles destinées aux autres ateliers de production, rapporté au volume de lait y est plus élevé.

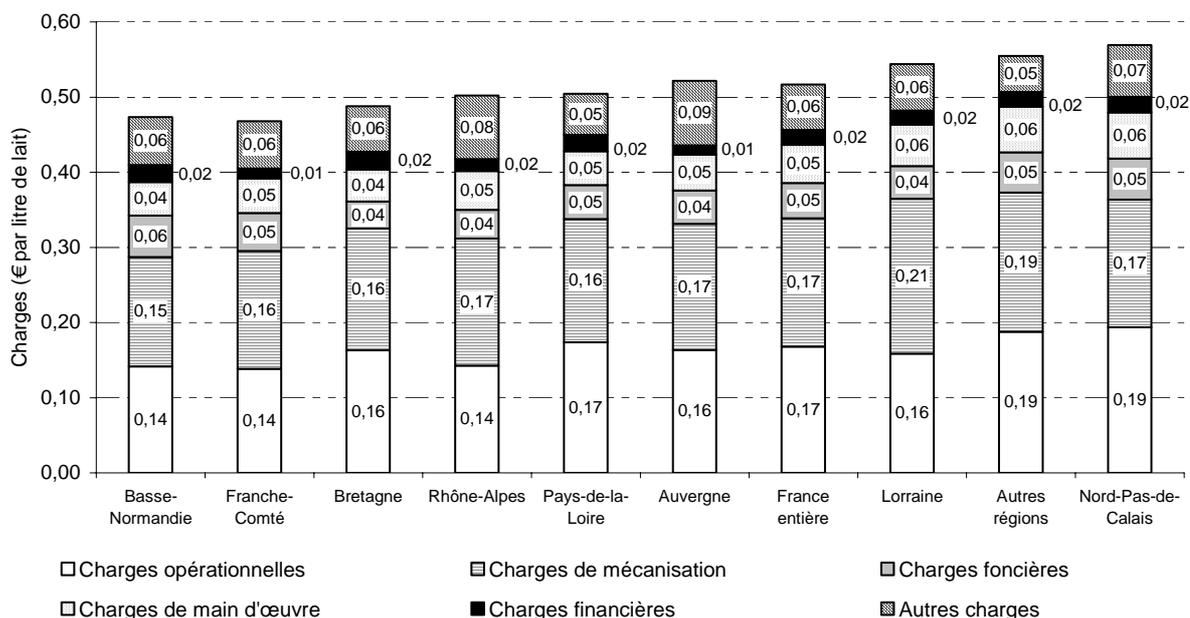
Figure 9 – Répartition des différents postes de charges selon le système de production en 2005



Source : RICA 2005 – Traitement BAEP

C'est en Basse-Normandie, Franche-Comté et Bretagne que les exploitations laitières ont les charges les plus faibles (cf. figure 10). Cette constatation est à mettre en relation avec la conclusion, observée précédemment, selon laquelle les exploitations spécialisées bénéficient de charges plus réduites que les exploitations diversifiées. Les trois régions concernées doivent probablement ce résultat au fait que le taux de spécialisation des exploitations laitières y est supérieur à la moyenne. *A contrario*, la Lorraine et le Nord-Pas-de-Calais sont les régions où les exploitations font face aux charges les plus élevées, sans doute du fait que les exploitations laitières y sont moins spécialisées.

Figure 10 – Répartition des différents postes de charges selon la région en 2005



Source : RICA 2005 – Traitement BAEP

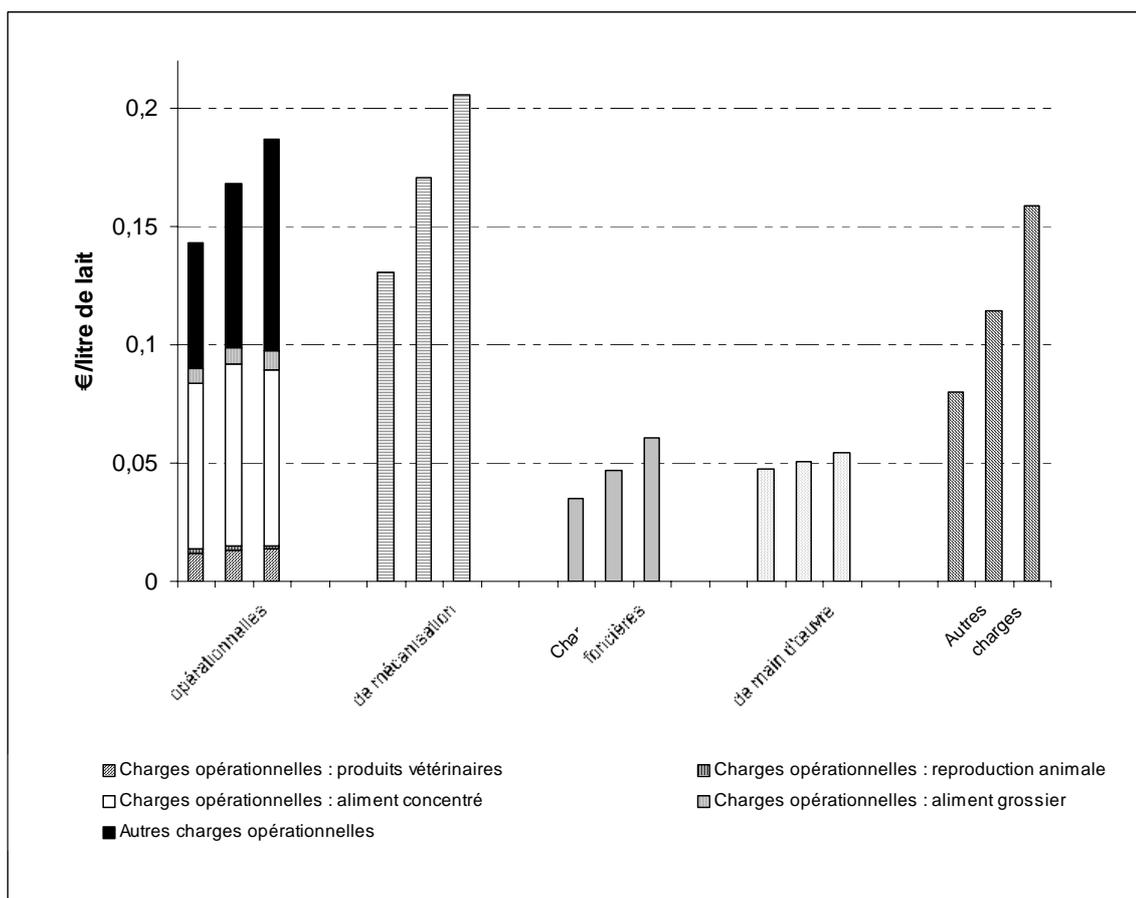
Analyse du groupe des 25% d'exploitations les plus performantes

Afin d'établir un classement des exploitations « les plus performantes », la production de l'exercice 2005 de chaque exploitation a été divisée par le prix moyen apparent du lait en 2005. Les exploitations dont les charges ramenées au litre d'équivalent-lait sont les plus faibles ont été considérées comme les exploitations laitières les plus performantes, car elles sont *a priori* (i.e. tout autre facteur mis à part) susceptibles d'être les mieux à même de supporter une diminution des prix. Le tableau 13 présente les caractéristiques des exploitations de ce groupe par rapport à celles de l'ensemble des exploitations de l'échantillon.

Avant d'étudier ces résultats, il est essentiel de noter que la notion de performance retenue ici est indépendante du degré de spécialisation de l'exploitation puisqu'elle se réfère à l'ensemble des charges, que celles-ci soient directement liées à l'activité de production laitière ou qu'elles se rapportent à d'autres postes de production. A production de lait égale, une exploitation spécialisée en lait pourra donc paraître plus performante qu'une exploitation diversifiée, mobilisant des charges supplémentaires dans le cadre d'une production annexe.

Les exploitations les plus performantes bénéficient surtout de charges de mécanisation plus réduites que la moyenne (cf. figure 11). Ce poste de charge apparaît donc comme un point d'amélioration potentielle pour le reste des élevages.

Figure 11 – Comparaison des postes de charges des exploitations les plus performantes par rapport à la moyenne nationale et aux exploitations les moins performantes en 2005



Colonne de gauche : 25% des exploitations laitières les plus performantes ;
 Colonne du milieu : ensemble des exploitations laitières ;
 Colonne de droite : 25% des exploitations laitières les moins performantes.

Source : RICA 2005 – Traitement BAEP

Les exploitations laitières les plus performantes sont de dimension inférieure à la moyenne nationale (cf. tableau 13). En outre, elles possèdent une SAU et une SFP plus réduites, dans lesquelles les surfaces toujours en herbe représentent une part moins importante que dans le reste des exploitations. En termes de travail, les exploitations les plus performantes possèdent un nombre d'UTA moins élevé que la moyenne et emploient deux fois moins de main-d'œuvre salariée. En outre, elles hébergent un cheptel bovin plus réduit, notamment le cheptel laitier, et disposent d'un quota laitier inférieur à la moyenne nationale.

Tableau 13 – Variables de structure des exploitations laitières les plus performantes en 2005

	25% les plus performantes	Ensemble des exploitations
Nombre d'exploitations	25 056	100 364
Marge brute standard (MBS) par exploitation	53 141	65 113
Unités de travail annuel (UTA) totales par exploitation	1,79	1,90
dont UTA salariées	0,07	0,16
% UTA salariées/UTA totales	4%	8%
SAU totale par exploitation (ha)	63	86
dont surface fourragère principale (SFP)	44	55
dont surface toujours en herbe (STH)	17	27
% STH/SFP	39%	49%
Unités gros bétail par exploitation	90	102
UGB Bovines	67	81
Effectif vaches laitières (têtes)	38	41
Effectif vaches nourrices (têtes)	3	5
Quota laitier (litres)	230 556	249 000

Source : RICA 2005 – Traitement BAEP

Les données de productivité (cf. tableau 14) indiquent que les exploitations les plus performantes pratiquent un chargement bovin plus élevé que la moyenne nationale, permettant une productivité à l'hectare supérieure.

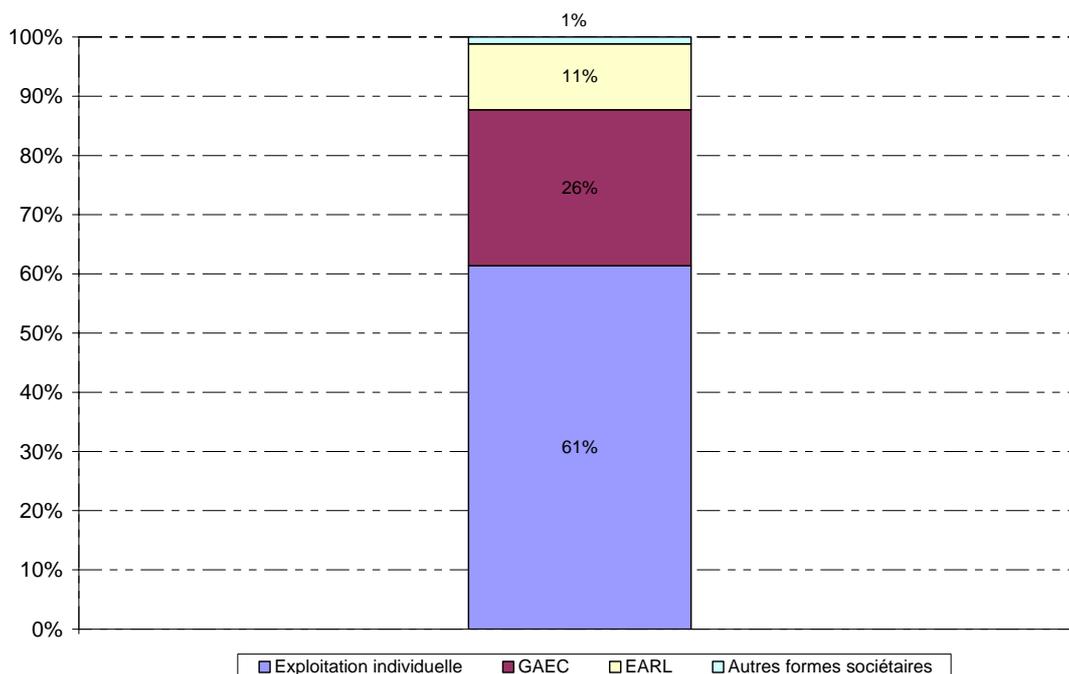
Tableau 14 – Productivité des exploitations laitières les plus performantes

	25% les plus performantes	Ensemble des exploitations
Chargement (UGB bovine/ha SFP)	1,50	1,47
Densité du travail		
UTA/ha SFP	0,04	0,03
UTA/effectif vaches laitières	0,05	0,05
Rendement laitier		
Rendement par vache laitière (litre lait/tête)	6 051	6 095
Rendement par UTA (litre lait/UTA)	128 626	132 803
Rendement par ha SFP (litre lait/ha SFP)	5 170	4 540

Source : RICA 2005 – Traitement BAEP

La proportion de GAEC dans les exploitations laitières les plus performantes est identique à celle de l'ensemble des exploitations laitières (cf. figure 12). Toutefois, la proportion d'exploitations individuelles y est plus élevée.

Figure 12 – Le statut des exploitations laitières les plus performantes en 2005



Source : RICA 2005 – Traitement BAEP

Les aides directes

Ventilation des aides et évolution récente

L'application de l'Agenda 2000 et de l'Accord de Luxembourg a conduit à l'accroissement de la part des aides dans le revenu disponible⁴, qui passe de 49% en 2000 à 76% en 2005, ainsi que du montant des aides perçues par hectare de SAU et par UTA (cf. tableau 15).

En 2005, les aides versées au titre des productions végétales représentent une large partie (56%) des aides du premier pilier dont bénéficient les exploitations laitières. A l'échelle nationale, 20% des élevages laitiers perçoivent 54% des aides végétales versées à l'ensemble du secteur (cf. figure 13). Cette relative concentration reflète l'hétérogénéité des systèmes fourragers, les élevages pour lesquels le maïs représente une part importante des surfaces fourragères percevant davantage d'aides végétales que les élevages à dominante herbe.

La même année, les aides animales représentent 44% des aides du premier pilier perçues par les élevages laitiers (cf. figure 14). La répartition de ces aides apparaît relativement inégale puisque 20% des exploitations en perçoivent 73% (cf. figure 14). Cette concentration des soutiens animaux n'est pas due au mode d'attribution des ADL puisque celles-ci sont proportionnelles aux quotas, eux-mêmes équitablement répartis au sein des exploitations laitières (cf. figure 4). La concentration des aides animales s'explique en réalité par l'hétérogénéité des taux de spécialisation des exploitations laitières françaises, les élevages combinant la production de

⁴ Le revenu disponible correspond au résultat courant avant impôt de l'exploitation auquel sont ajoutées les dotations aux amortissements et auquel est retranché le remboursement en capital des emprunts contractés réalisé au cours de l'exercice.

viande à la production laitière percevant davantage d'aides animales hors ADL que les élevages uniquement laitiers.

Enfin, les aides du second pilier correspondent à 10% du total des aides perçues par les élevages laitiers.

En 2006, première année d'application du découplage, une large partie des aides du premier pilier est transférée dans les droits à paiement unique (DPU). La distribution de ces DPU apparaît similaire à celle des quotas laitiers, 20% des exploitations laitières se voyant attribuer 44% des DPU (cf. figure 15). Au total, les aides du premier pilier correspondent à 88% des subventions perçues par les exploitations laitières en 2006, parmi lesquelles les aides couplées subsistantes représentent 17%.

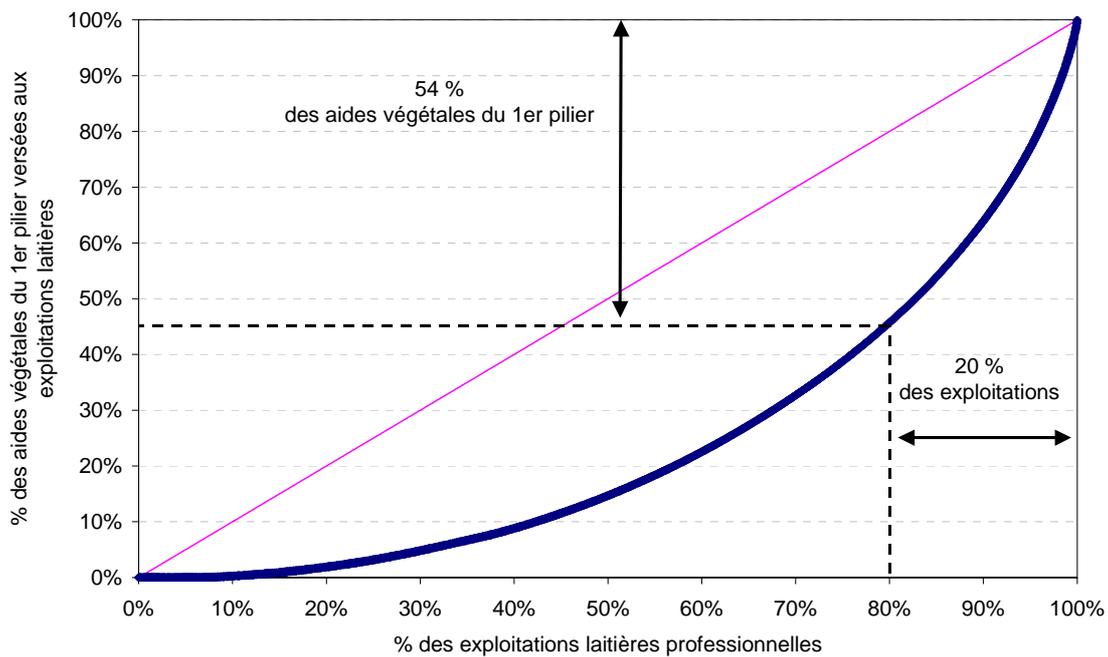
Tableau 15 – Evolution récente des aides directes (moyenne par exploitation)

	2000	2005	2006 (estimé)
en € par exploitation			
Subventions d'exploitation	17 357	30 167	32 978
dont			
Aides du 1^{er} pilier (avant modulation)	14 742	26 107	29 100
dont aides aux productions végétales	11 458	14 735	3 701
dont aides aux productions animales	3 283	11 372	1 915
dont aide directe laitière	0	6 083	0
dont droit au paiement unique (DPU)	0	0	23 485
Aides du 1^{er} pilier (après modulation)	14 742	25 324	28 136
Aides du 2^{ème} pilier	2 400	2 972	2 972
dont indemnités compensatrices de handicap naturel (ICHN)	1 179	1 834	1 834
Aides en % du revenu disponible	49%	76%	83%
Aides par hectare de SAU	237	350	383
Aides par UTA non salariée	10 519	17 641	19 286

Note : 2006 (estimé) = projection de 2005 avec compromis de Luxembourg (recouplage partiel, modulation...) et règlement Sucre.

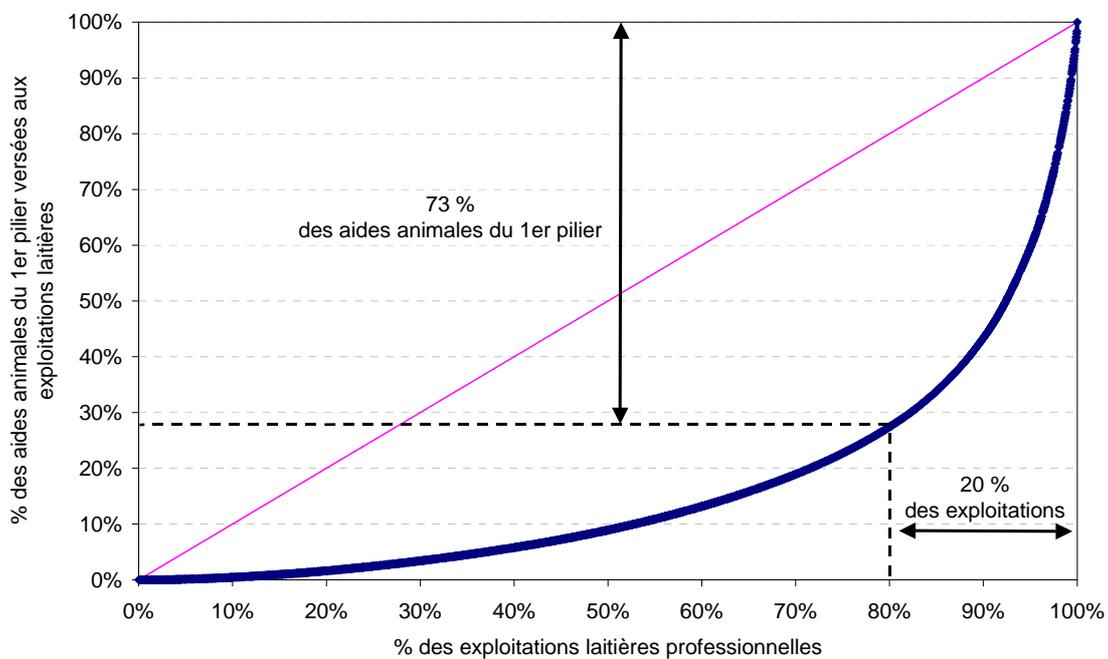
Source : RICA 2000 et 2005 – Traitement BAEP

Figure 13 – Concentration des aides végétales du premier pilier



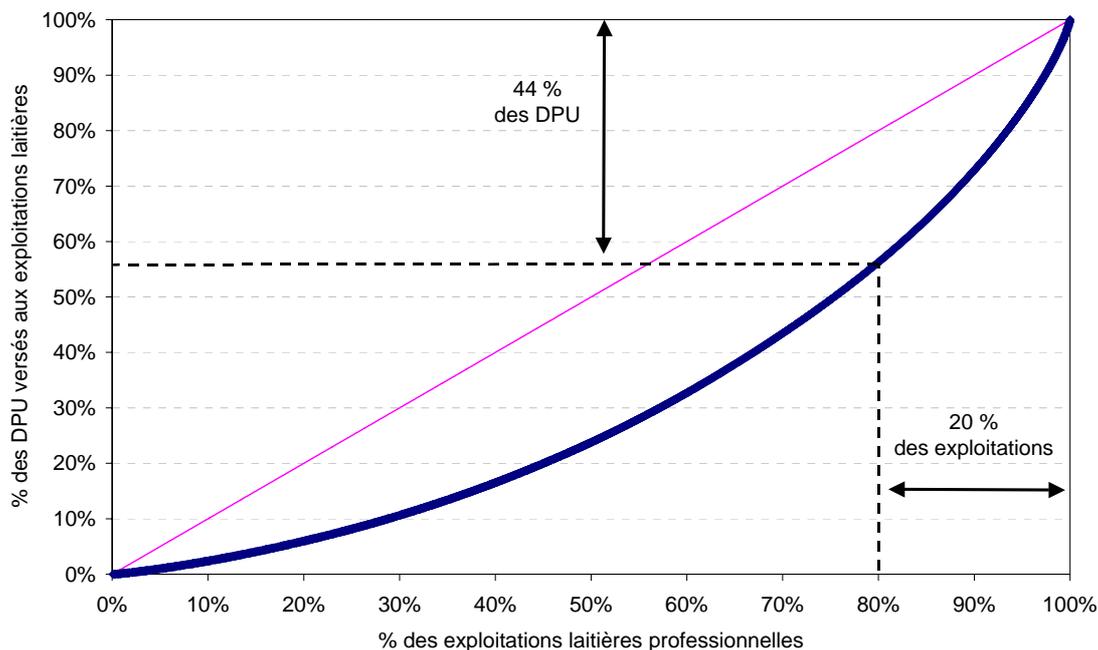
Source : RICA 2005 – Traitement BAEP

Figure 14 – Concentration des aides animales du premier pilier



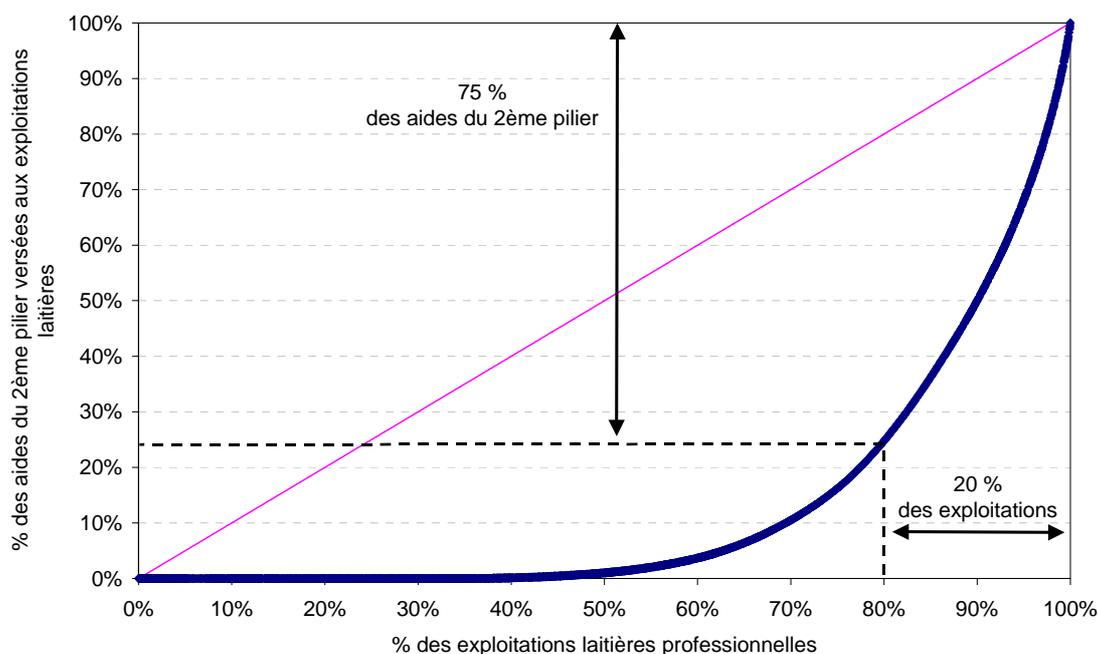
Source : RICA 2005 – Traitement BAEP

Figure 15 – Concentration des DPU



Source : RICA 2005 – Traitement BAEP

Environ 35% des exploitations laitières ne perçoivent pas d'aide au titre du second pilier (cf. figure 16). Ces aides représentent en moyenne seulement 4% du total des subventions versées aux exploitations laitières, mais leur niveau varie en fonction de la zone géographique considérée.

Figure 16 – Concentration des aides du 2^{ème} pilier

Source : RICA 2005 – Traitement BAEP

Ventilation des soutiens directs par région

Deux groupes de régions sont à distinguer au vu de la nature des aides perçues par les exploitations laitières. Le premier groupe concerne la Basse-Normandie, la Lorraine, les Pays-de-la-Loire, la Bretagne et l’Auvergne, où la part des aides animales est comprise entre 43% et 47% (cf. tableau 16). Au sein de ce groupe, l’Auvergne se distingue par un niveau élevé d’aides du second pilier (8% du total des aides). Le second groupe comporte le Nord-Pas-de-Calais, la Franche-Comté et Rhône-Alpes, où la part des aides animales varie entre 33% et 39% et où le Nord-Pas-de-Calais se distingue par un faible niveau d’aides du second pilier par rapport aux deux autres régions.

C’est sans surprise dans les régions de montagne (Auvergne, Rhône-Alpes et Franche-Comté) que l’indemnité compensatoire de handicaps naturels (ICHN) représente la part la plus large des aides accordées aux exploitations laitières.

Tableau 16 – Ventilation des aides directes par région en 2005 (% enveloppe)

	Aides				Total
	Végétales	Animales	ICHN	Autres aides du 2 ^{ème} pilier	
Basse-Normandie	51%	47%	0%	2%	100%
Nord-Pas-de-Calais	61%	36%	0%	2%	100%
Lorraine	49%	45%	2%	4%	100%
Franche-Comté	35%	39%	18%	8%	100%
Pays-de-la-Loire	52%	46%	0%	2%	100%
Bretagne	52%	45%	0%	3%	100%
Rhône-Alpes	31%	33%	28%	7%	100%
Auvergne	13%	43%	36%	8%	100%
Autres régions	61%	31%	4%	4%	100%
France entière	51%	39%	6%	4%	100%

Source : RICA 2005 – Traitement BAEP

Ventilation des enveloppes par zone

Le soutien accordé aux exploitations laitières situées en zone de montagne ou de haute montagne repose, pour près de 80%, sur les aides animales et l’ICHN (cf. tableau 17). Dans les zones de piémont, la part des aides provenant des cultures végétales augmente sensiblement.

Tableau 17 – Ventilation des aides directes par zone en 2005 (% enveloppe)

	Aides				Total
	Végétales	Animales	ICHN	Autres aides du 2 ^{ème} pilier	
Zones non défavorisées	58%	39%	0%	3%	100%
Zones de haute montagne	10%	33%	48%	8%	100%
Zones de montagne	13%	39%	38%	9%	100%
Zones de piémont	34%	41%	13%	12%	100%
Zones défavorisées simples	56%	38%	2%	4%	100%

Source : RICA 2005 – Traitement BAEP

Le revenu

Présentation des soldes intermédiaires de gestion

La valeur ajoutée moyenne hors aides des exploitations laitières est restée inchangée entre 2000 et 2005 (cf. tableau 18). Dans le même temps, la valeur ajoutée avec aides a progressé de 23% du fait de l'augmentation des aides perçues par les élevages entre ces deux dates. Au final, le revenu disponible moyen par exploitation a bénéficié d'une hausse de 12%, tandis que, ramené à l'UTA familiale, il augmentait de 8%. Les exploitations laitières restent cependant fortement dépendantes des aides directes, puisque les DPU représentaient en moyenne 71% du revenu disponible en 2006.

Tableau 18 – *Évolution des soldes intermédiaires de gestion*

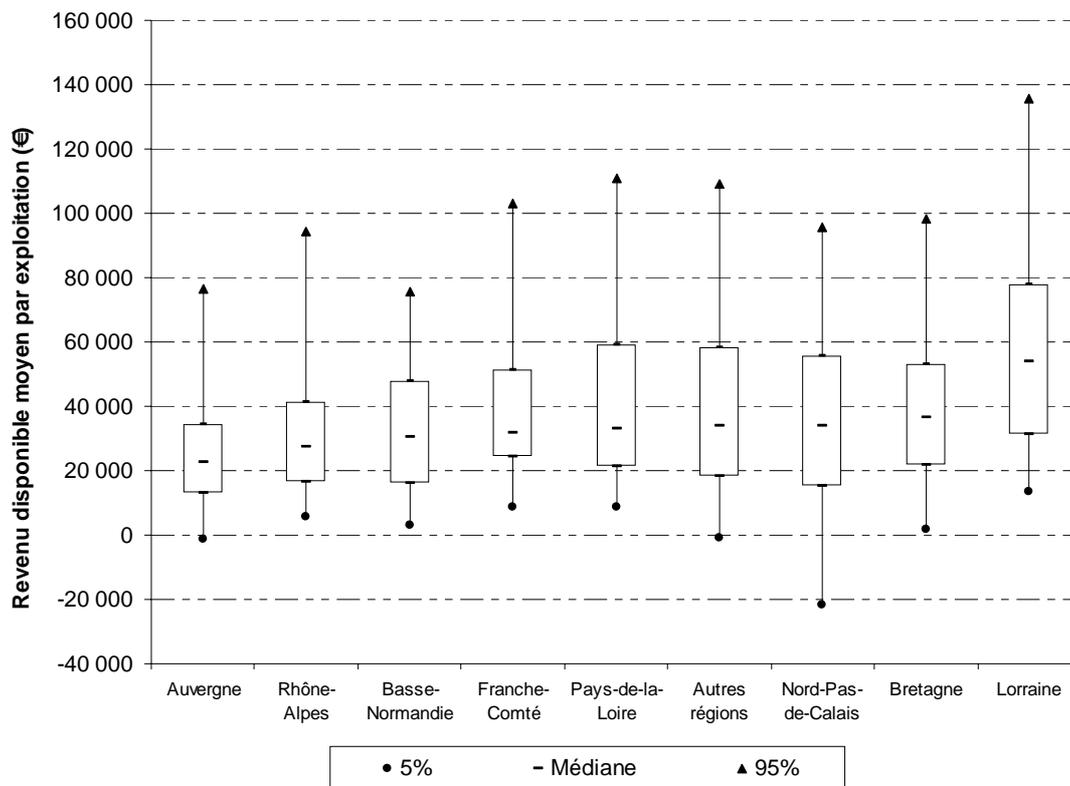
	2000	2005	2000/2005
en €			
Valeur ajoutée brute produite (hors aides)	38 163	38 142	-0%
Valeur ajoutée brute/ha SAU	522	443	-15%
Valeur ajoutée brute/UTA	21 561	20 288	-6%
Valeur ajoutée brute avec aides	55 520	68 309	+23%
Valeur ajoutée brute avec aides/ha SAU	759	793	+4%
Valeur ajoutée brute avec aides/UTA	31 367	36 334	+16%
Revenu disponible	35 435	39 741	+12%
Revenu disponible/ha SAU	485	462	-5%
Revenu disponible/UTA non salariée	21 476	23 240	+8%

Source : RICA 2000 et 2005 – Traitement BAEP

Dispersion du revenu dans les principales régions considérées

Il existe une forte hétérogénéité des revenus des exploitations laitières à l'intérieur des régions et entre celles-ci (cf. figure 17). Les revenus dégagés par l'activité laitière ne semblent pas être corrélés avec la valorisation du lait puisque les régions dans lesquelles cette valorisation est la meilleure ne sont pas celles où les exploitations bénéficient des revenus les plus élevés.

Figure 17 – Variabilité du revenu disponible



Source : RICA 2005 – Traitement BAEP

ANALYSE FINANCIÈRE

Les tableaux suivants présentent quelques éléments financiers concernant les exploitations laitières. D'une façon générale, on peut penser que la situation financière des exploitations diffère selon l'âge du chef d'exploitation. Aussi, trois cas ont-ils été distingués :

- la première catégorie rassemble les exploitations dont le chef est âgé de moins de 35 ans ;
- la deuxième, celles dont le chef d'exploitation a entre 35 et 55 ans. Elle devrait donc correspondre à des exploitations « en rythme de croisière » ;
- la dernière catégorie regroupe les exploitations dont le chef a plus de 55 ans.

Les exploitations laitières mobilisent un actif moyen de 327 000 € (contre 315 000 € pour l'ensemble des exploitations agricoles professionnelles) dont 70% correspondent à de l'actif immobilisé (cf. tableau 19). Les capitaux propres augmentent lors du passage de la classe d'âge « moins de 35 ans » à la classe « 35-55 ans » puis diminuent légèrement. La moyenne de ces capitaux propres s'élève à 188 000 € (contre 191 000 € pour l'ensemble des exploitations agricoles professionnelles). Les exploitations laitières sont en moyenne plus endettées que le reste des exploitations agricoles, leur taux d'endettement s'élevant à 43% contre 39% pour l'ensemble des exploitations. Logiquement, les exploitations dont le chef est jeune doivent faire face à un taux d'endettement plus élevé (51%).

Les emprunts à long terme permettent de dégager un fonds de roulement de 95 000 €. Cependant ils induisent des charges financières qui ponctionnent 8% de l'excédent brut d'exploitation (EBE).

L'investissement moyen est de l'ordre de 27 000 € par an, dont plus de la moitié correspond à des achats de matériel, la quasi totalité (97%) étant autofinancée. Le niveau d'investissement des exploitations laitières est supérieur à celui de l'ensemble des exploitations agricoles professionnelles, qui se situe à 21 000 € par an.

Les exploitations laitières dégagent un EBE de 65 000 €, supérieur de 10 000 € à la moyenne de l'ensemble des exploitations agricoles françaises. Sur ce montant, 40% sont destinés au remboursement des annuités d'emprunts. Le montant moyen des prélèvements privés est de 35 000 € soit supérieur à la moyenne des exploitations agricoles professionnelles (32 000 €).

Au final, la rentabilité des exploitations laitières est supérieure à la rentabilité moyenne de l'ensemble des exploitations agricoles (20 % contre 17% toutes orientations confondues).

Tableau 19 – Situation financière des exploitations selon l'âge du chef d'exploitation en 2005

		Moins de 35 ans	35-55 ans	Plus de 55 ans	Ensemble des exploitations laitières
STRUCTURE DU BILAN					
Actif total	(x 1 000 €)	360	334	292	327
Actif immobilisé brut	(x 1 000 €)	405	444	385	427
Actif immobilisé net	(x 1 000 €)	246	237	203	230
Capitaux propres	(x 1 000 €)	178	190	186	188
Fonds de roulement	(x 1 000 €)	112	96	88	95
Total dettes	(x 1 000 €)	182	144	106	139
dont emprunts long moyen terme	(x 1 000 €)	181	143	105	138
dont dettes financières court terme	(x 1 000 €)	5	4	3	4
Taux d'endettement		51%	43%	36%	43%
POIDS DE LA DETTE					
Charges financières	(x 1 000 €)	6 265	5 285	3 670	5 019
Charges financières (en % des charges totales)		4%	4%	3%	4%
Service dette/EBE		9%	8%	6%	8%
INVESTISSEMENT					
Investissement total brut	(x 1 000 €)	36	29	16	27
dont investissement bâtiment	(x 1 000 €)	17	10	5	9
dont investissement matériel	(x 1 000 €)	14	15	11	14
dont investissement foncier	(x 1 000 €)	2	1	0	1
Investissement/dotation aux amortissements		120%	100%	67%	96%
Autofinancement	(x 1 000 €)	32	28	16	26
(en % investissement)		88%	97%	104%	97%
Capacité de remboursement de nouveaux Emprunts =	(x 1 000 €)	7	5	-1	4
Excédent brut d'exploitation	(x 1 000 €)	73	65	61	65
- annuités d'emprunts	(x 1 000 €)	30	27	20	26
- prélèvements privés	(x 1 000 €)	35	33	41	35
RENTABILITE					
EBE/total bilan		20%	19%	21%	20%
EBE/capitaux propres		41%	34%	33%	34%

Source : RICA 2005 – Traitement BAEP

Les exploitations laitières spécialisées (SEB 32), qui représentent 60% des élevages laitiers du pays, mobilisent un actif moyen de 314 000 €, contre 327 000 € pour l'ensemble des exploitations laitières (cf. tableau 20). Avec un taux d'endettement de 40%, elles sont en moyenne moins endettées que le reste des exploitations laitières, mais investissent également plus faiblement.

En matière de résultat économique, les exploitations laitières spécialisées dégagent un EBE de 61 000 €, inférieur de 4 000 € par rapport à l'EBE moyen de l'ensemble des exploitations laitières professionnelles. Au final, leur rentabilité est comparable à la rentabilité moyenne de l'ensemble des exploitations laitières (19 % contre 20%), et supérieure à la rentabilité moyenne des exploitations agricoles françaises (17%).

Tableau 20 – Situation financière des exploitations laitières spécialisées (SEB 32) en 2005

		Moins de 35 ans	35-55 ans	Plus de 55 ans	Exploitations SEB 32
STRUCTURE DU BILAN					
Actif total	(x 1 000 €)	350	316	291	314
Actif immobilisé brut	(x 1 000 €)	382	407	376	398
Actif immobilisé net	(x 1 000 €)	244	229	205	225
Capitaux propres	(x 1 000 €)	186	188	192	188
Fonds de roulement	(x 1 000 €)	105	86	85	88
Total dettes	(x 1 000 €)	164	129	99	126
dont emprunts long moyen terme	(x 1 000 €)	163	128	98	125
dont dettes financières court terme	(x 1 000 €)	4	3	2	3
Taux d'endettement		47%	41%	34%	40%
POIDS DE LA DETTE					
Charges financières	(x 1 000 €)	5 485	4 662	3 221	4 434
Charges financières (en % des charges totales)		4%	4%	3%	4%
Service dette/EBE		8%	8%	5%	7%
INVESTISSEMENT					
Investissement total brut	(x 1 000 €)	38	26	19	26
dont investissement bâtiment	(x 1 000 €)	16	9	5	9
dont investissement matériel	(x 1 000 €)	16	13	12	13
dont investissement foncier	(x 1 000 €)	4	1	1	1
Investissement/dotation aux amortissements		140%	100%	82%	101%
Autofinancement	(x 1 000 €)	37	25	19	25
(en % investissement)		98%	97%	101%	98%
Capacité de remboursement de nouveaux Emprunts =	(x 1 000 €)	16	6	3	6
Excédent brut d'exploitation	(x 1 000 €)	69	59	62	61
- annuités d'emprunts	(x 1 000 €)	26	23	19	22
- prélèvements privés	(x 1 000 €)	26	30	40	32
RENTABILITE					
EBE/total bilan		20%	19%	21%	19%
EBE/capitaux propres		37%	32%	32%	32%

Source : RICA 2005 – Traitement BAEP

Les exploitations laitières diversifiées (SEB 33), qui comptent pour 30% des élevages laitiers, mobilisent un actif moyen de 407 000 €, contre 327 000 € pour l'ensemble des exploitations laitières (cf. tableau 21). Elles sont en moyenne davantage endettées que le reste des exploitations laitières (le taux d'endettement est de 49% contre 43% pour l'ensemble des exploitations). Cet endettement s'explique par un niveau d'investissement élevé : le taux d'investissement moyen est de 36 000 € par an, contre 27 000 € pour l'ensemble des exploitations laitières.

Avec un EBE moyen de 84 000 € (contre 65 000 € pour l'ensemble des exploitations laitières), les exploitations laitières diversifiées affichent de bons résultats économiques, qui permettent des prélèvements privés moyens de 46 000 €, sensiblement supérieurs à la moyenne des exploitations laitières (35 000 €).

Au final, la rentabilité des exploitations laitières diversifiées est légèrement supérieure à la rentabilité moyenne de l'ensemble des exploitations laitières (21% contre 20%), et sensiblement supérieure à la rentabilité moyenne des exploitations agricoles françaises (17%).

Tableau 21 – Situation financière des exploitations laitières diversifiées (SEB 33) en 2005

		Moins de 35 ans	35-55 ans	Plus de 55 ans	Exploitations SEB 33
STRUCTURE DU BILAN					
Actif total	(x 1 000 €)	419	413	382	407
Actif immobilisé brut	(x 1 000 €)	490	576	517	555
Actif immobilisé net	(x 1 000 €)	278	281	257	276
Capitaux propres	(x 1 000 €)	182	210	220	209
Fonds de roulement	(x 1 000 €)	139	129	122	129
Total dettes	(x 1 000 €)	236	203	161	198
dont emprunts long moyen terme	(x 1 000 €)	234	200	159	195
dont dettes financières court terme	(x 1 000 €)	7	7	5	6
Taux d'endettement		56%	49%	42%	49%
POIDS DE LA DETTE					
Charges financières	(x 1 000 €)	8 398	7 582	5 903	7 317
Charges financières (en % des charges totales)		4%	4%	3%	4%
Service dette/EBE		9%	9%	8%	9%
INVESTISSEMENT					
Investissement total brut	(x 1 000 €)	38	40	19	36
dont investissement bâtiment	(x 1 000 €)	23	14	7	13
dont investissement matériel	(x 1 000 €)	13	21	16	19
dont investissement foncier	(x 1 000 €)	0	2	-1	1
Investissement/dotation aux amortissements		97%	103%	57%	94%
Autofinancement	(x 1 000 €)	28	36	19	32
	(en % investissement)	74%	90%	102%	89%
Capacité de remboursement de nouveaux Emprunts =	(x 1 000 €)	-4	4	-6	1
Excédent brut d'exploitation	(x 1 000 €)	89	85	78	84
- annuités d'emprunts	(x 1 000 €)	39	38	30	37
- prélèvements privés	(x 1 000 €)	54	43	53	46
RENTABILITE					
EBE/total bilan		21%	21%	20%	21%
EBE/capitaux propres		49%	41%	35%	40%

Source : RICA 2005 – Traitement BAEP

CONTEXTE

Prix

Un accord interprofessionnel sur la hausse du prix du lait a été obtenu au premier trimestre 2007. Cette hausse a pu être négociée du fait de la bonne tenue des débouchés des produits laitiers sur le marché français. Mais elle intervient après plusieurs années de baisse de prix, suite aux diminutions des prix d'intervention du beurre et de la poudre de lait. Les prévisions pour 2007 tablent sur la fermeté des prix des produits industriels, du fait de la hausse de la demande à l'échelle mondiale et du recul de la production de l'Océanie.

Marchés du lait et des produits laitiers

Au niveau mondial, la croissance de la production laitière mondiale a atteint 1,9% en 2005 et 2006. Les augmentations de production sont concentrées en Amérique du Sud et dans les pays d'Asie traditionnellement déficitaires (Chine, Inde, Pakistan) alors que l'Océanie a tendance à plafonner et que l'UE est en léger recul. Certaines zones présentent un fort potentiel de croissance de la consommation, mais cela ne se traduira pas forcément par une augmentation des opportunités pour l'UE et la France, car les échanges mondiaux des produits laitiers restent modestes en comparaison des volumes totaux de production. De plus, les échanges s'effectuent dans un cadre principalement « régional » pour de nombreux produits (lait liquide, crème, yaourts). Le rôle du grand export n'est déterminant que pour les produits industriels (poudre de lait et beurre). Ainsi, à l'exception importante du secteur des fromages, où elle maintient sa position dominante, l'UE est de moins en moins présente sur le marché mondial, se recentrant sur son marché intérieur.

En 2006, les exportations françaises de produits laitiers ont progressé en valeur. Cette progression est le fait des produits de grande consommation, alors que les produits industriels ont reculé. Mais les importations ont progressé deux fois plus vite que les exportations, ce qui se traduit par un solde extérieur stable pour les produits laitiers. De plus, il apparaît que les perspectives d'accroissement des débouchés pour les produits français de grande consommation sont limitées, à la fois parce que la demande n'augmente pas pour un certain nombre de produits, mais également parce que la « laiterie France » n'est pas nécessairement bien placée sur les marchés en croissance. La part des produits de grande consommation « basiques » dans la consommation laitière européenne va en effet croître d'ici à 2010. Or, la position française est plutôt défavorable pour ces produits.

Concernant les fromages, il existe un potentiel de consommation dans de nombreux pays. La croissance de la production mondiale de fromages s'opère encore principalement dans les pays occidentaux, notamment l'UE qui donne la priorité à la fabrication de ce produit au détriment du beurre et des poudres de lait. Mais les fromages de référence à l'étranger sont souvent différents des références françaises et la demande étrangère pour les produits français est concentrée dans quelques pays tiers, dont la quasi-totalité appartient à l'Amérique du Nord et à l'Europe, ce qui pourrait limiter ses perspectives de développement.

FORCES ET FAIBLESSES

Forces

Investissements réalisés

L'étude des données du RICA 2005 a montré que le niveau d'investissement des élevages laitiers français est supérieur au niveau d'investissement moyen de l'ensemble des exploitations agricoles, particulièrement pour les exploitations diversifiées. Cet investissement a certes été réalisé à un niveau inférieur à ceux constatés dans les élevages laitiers des Pays-Bas et du Danemark, mais supérieur au Royaume-Uni et à l'Allemagne. En comparaison avec les autres pays du Nord de l'Europe où il existe une valorisation marchande des quotas, les élevages français ont l'avantage de ne pas avoir à orienter une partie de leurs investissements vers l'acquisition de droits à produire.

L'étude de l'Institut de l'élevage sur la productivité et la rémunération du travail dans les exploitations laitières du nord de l'UE (2006) met en évidence l'importance du prix du lait dans le niveau d'investissements des exploitations laitières. En France, compte tenu de son mode de fixation, le prix du lait affiche une stabilité supérieure aux prix constatés dans les autres pays européens. Cette stabilité a été un facteur favorable aux investissements, en augmentation surtout depuis 1998. Une diminution supplémentaire du prix du lait pourrait donc limiter les investissements et fragiliser l'avenir des élevages du pays.

Productivité du travail

La productivité du travail des élevages français a augmenté depuis le début des années 1990, du fait de la restructuration laitière. Les travaux de l'INRA montrent que les gains ont été réalisés grâce à des améliorations d'organisation du travail, à des équipements plus performants et à des économies d'échelle. Deuxième producteur européen de lait derrière l'Allemagne, la France possède des exploitations spécialisées dont la productivité du travail est pourtant deux fois inférieure à celle obtenue au Danemark ou aux Pays-Bas. La France reste néanmoins dans une position moyenne si l'on considère l'ensemble de l'Europe. Plusieurs caractéristiques définissent la spécificité des exploitations françaises et peuvent expliquer en partie ce résultat :

- Un degré de spécialisation moindre que dans les élevages laitiers des pays du Nord de l'Europe ;
- Un moindre recours à la sous-traitance (qui réduit le volume de travail de la main-d'œuvre familiale et augmente ainsi sa productivité apparente) ;
- Peu de substitution capital/travail, du fait de la rigidité de la main-d'œuvre, essentiellement familiale, et de la faible taille des exploitations.

Marges de manœuvre en ce qui concerne la maîtrise des charges

Au cours des dernières années, les bénéfices de la hausse de productivité du travail ont été en partie entamés par l'évolution défavorable de la productivité des consommations intermédiaires. A ce titre, de nombreuses études mettent en avant l'importance de la maîtrise des charges portant sur l'alimentation et les surfaces (fertilisation, mécanisation).

L'étude des données du RICA 2005 a montré que les exploitations les plus performantes tirent parti d'une meilleure maîtrise des charges opérationnelles et des charges de mécanisation. Il

existe donc des marges de manœuvre dans ce domaine. Les exploitations les plus performantes ne sont pas les plus grandes mais présentent un niveau d'intensification plus élevé que la moyenne. En outre, ces exploitations ne sont pas les plus spécialisées. A ce titre, il est possible que les exploitations de polyculture élevage profitent notamment d'économies en termes de coûts de l'alimentation.

Enfin, les exploitations laitières pourraient subir les effets de l'augmentation de la demande en biocarburants si celle-ci se traduisait par la hausse du prix des céréales et donc de l'alimentation animale. *A contrario*, les coproduits associés à ces nouveaux débouchés pourraient, en se substituant aux céréales, venir abaisser le coût des rations. En outre, l'augmentation du prix des huiles végétales pourrait tirer le prix des graisses animales à la hausse, tandis que la croissance des besoins en engrais, notamment animaux, pourrait également profiter aux productions animales. Il n'y a pas aujourd'hui de consensus sur l'effet net de ces deux tendances.

Rentabilité

L'examen des données RICA 2005 montre que la rentabilité moyenne des élevages laitiers est supérieure à celle de l'ensemble des exploitations agricoles professionnelles françaises, particulièrement pour les élevages diversifiés.

Faiblesses

Dépendance aux aides

L'étude des données du RICA a montré que les exploitations laitières professionnelles sont fortement dépendantes des aides directes, puisque les DPU représentaient en moyenne 71% du revenu disponible en 2006.

Gains de productivité pouvant être captés par l'aval

L'évolution du revenu des exploitants ne repose pas uniquement sur des facteurs internes. La stagnation du revenu peut également s'expliquer par le fait que les gains de productivité constatés suite à la restructuration de la production laitière ont été captés par le reste de la filière (amont, aval) sans bénéficier aux producteurs.

Astreinte

Dans les zones où la production laitière est en concurrence avec d'autres productions, l'amélioration de la productivité et de la rémunération du travail de l'élevage laitier n'est pas l'unique facteur déterminant l'intérêt de cette activité par rapport aux autres. En effet, l'allègement de l'astreinte est également un enjeu majeur pour la pérennité de la production laitière. Là où les solutions alternatives au lait sont plus limitées, il existe une demande croissante de solutions nouvelles pour réduire l'astreinte liée à cette production : mono-traite, simplification des modes d'alimentation, nouveaux modes d'organisation des exploitations (regroupement d'exploitations ou d'ateliers laitiers, groupement d'employeurs ou embauche d'un salarié, etc). Dans beaucoup de régions, cette problématique est au centre des questions de renouvellement des générations de producteurs.

QUOTAS

Intérêt de la maîtrise de l'offre

A l'horizon 2015, la Commissaire européenne à l'agriculture prône la fin des quotas, considérés contraires à l'esprit du découplage qui est de libérer les producteurs afin qu'ils puissent répondre au signaux du marché. Les quotas sont ainsi dénoncés comme des obstacles à la compétitivité des producteurs. Le secteur laitier étant « intensif en capital », Mme Fisher Boel souhaite clarifier rapidement la situation afin de laisser une certaine marge de manœuvre et un temps d'adaptation aux producteurs et à l'industrie. De quelle façon préparer la suppression des quotas ? Une possibilité est d'augmenter progressivement leur volume. En fait, une clause de révision de la réforme de 2003 indique que ce sujet doit être examiné dans un rapport censé être rédigé par la Commission avant la fin 2007. D'autres « mesures de transition » peuvent également être étudiées. Il pourrait s'agir de diminuer progressivement les pénalités pour dépassement de référence avant de les annuler concomitamment à la suppression des quotas.

Le système des quotas laitiers, en créant une rente de quota pour les élevages laitiers, permet certes à un certain nombre d'entre eux de maintenir leur activité alors qu'ils ne seraient pas compétitifs en situation de prix inférieur. Il en résulte effectivement une diminution de la compétitivité de l'élevage laitier au plan macroéconomique. D'autre part, la gestion administrée des quotas, visant à limiter la concentration, freine dans le même temps les accroissements de production et donc l'augmentation de la productivité du travail dans des élevages qui auraient souhaité s'agrandir, ce qui conduit certains éleveurs, même en France, à remettre en cause sa pertinence. Toutefois, le système des quotas n'a pas empêché certaines exploitations de réaliser des investissements (cf. p.41-§1). Au contraire, en permettant la stabilité des prix, ce système a probablement encouragé l'investissement productif dans de nombreux élevages français. Ceux-ci se retrouvent désormais dans une position favorable face à une éventuelle baisse du prix du lait. Mais il est plus difficile de savoir si ces exploitations resteront compétitives en cas de suppression des instruments de gestion de l'offre pouvant résulter en une volatilité croissante du prix du lait.

Enfin, il est à souligner que le régime régulé et départementalisé des quotas laitiers, tel qu'il existe aujourd'hui en France, joue un rôle important dans la répartition équilibrée de la production laitière sur l'ensemble du territoire national en garantissant le lien des droits à produire au foncier et en limitant la mobilité de ces droits au sein des départements. Une récente étude, réalisée au sein du ministère de l'agriculture et de la pêche sur la base des données du RICA 2005, a permis de mettre en évidence les impacts régionaux d'une éventuelle modification du régime des quotas laitiers. Elle montre en particulier que la suppression des quotas se traduirait par une diminution sensible de l'activité laitière dans certaines régions françaises, notamment en Auvergne et dans la région Midi-Pyrénées.

Exemples du Royaume-Uni et du Danemark

Les deux pays ont opté pour des systèmes permettant la valorisation marchande des quotas laitiers et une plus grande mobilité des droits à produire qu'en France. Toutefois, la situation des filières laitières au sein de ces deux pays présente de nombreuses différences.

D'importants investissements ont été réalisés au Danemark dans une optique de restructuration. Les élevages danois bénéficient d'une forte organisation de la filière laitière et de l'existence d'un quasi monopole de collecte (la coopérative Arla Foods), qui représente un outil de gestion privé de l'offre et qui permet le maintien d'un prix élevé. Du fait de cette organisation, les

exploitants danois pourraient ne pas ressentir l'effet d'une suppression des quotas, les contrats privés se substituant aux quotas laitiers.

Le Royaume-Uni est en situation de sous réalisation structurelle. Cette situation résulte de la diminution continue de la production depuis le début de la décennie, du fait d'un prix du lait devenu très peu rémunérateur. Une des raisons expliquant ce phénomène est le démantèlement de l'organisation de la filière laitière. Celle-ci se révèle peu performante sur le plan industriel et est désormais aux mains de la distribution. La moitié du lait produit est valorisée en lait de consommation. En outre, les firmes multinationales sont au cœur des marchés porteurs et privilégient les importations pour répondre à la demande.

Les élevages bénéficient certes d'un niveau de revenu correct (30 000 RCA/UTAF), du fait d'un bon niveau de productivité et d'un faible endettement, mais la population des éleveurs est âgée et le faible niveau d'investissement à la production pourra être source de difficultés à l'avenir. Dans les années passées, la quasi-totalité des investissements ont concerné l'achat de quotas et de terres. Le niveau d'endettement est donc faible, mais les bâtiments sont âgés et ne sont pas aux normes.

L'étude de ces deux exemples montre que le niveau d'investissements et les efforts de modernisation des élevages laitiers ne sont pas la conséquence directe de la libéralisation du marché du lait. Ils dépendent en réalité surtout de la valorisation de la production laitière. Celle-ci est d'autant mieux réalisée que la filière laitière est organisée, notamment face à la distribution.

BIBLIOGRAPHIE

AGRESTE, 2007. *Une sous réalisation record en France pour la campagne 2006/07*. Agreste Conjoncture Lait n°05. Treizièmes Rencontres Recherches Ruminants, décembre, p. 353-356.

BÉGUIN E., ROUSSEL P., 2006. *Les grandes exploitations laitières en France : état des lieux, fonctionnement, performances techniques et économiques*.

BUTAULT J.-P., 2006. *La baisse des revenus et l'essoufflement de la productivité dans l'agriculture française depuis 1998*. INRA Sciences sociales – Recherches en économie et sociologie rurales n°2.

CHATELLIER V., COLSON F., FUENTES M., VARD T., 2000. *Les exploitations d'élevage herbivore dans l'Union européenne*. INRA Prod. Anim., 13, 201-213.

CHATELLIER V., 2001. *L'hétérogénéité des exploitations laitières françaises et leurs écarts de performances économiques : des situations contrastées dans une hypothèse de baisse de prix du lait*. INRA Sciences sociales – Recherches en économie et sociologie rurales n°1-2/01.

CHATELLIER V., 2002. *Les exploitations laitières françaises sont-elles assez performantes pour faire face à une baisse du prix du lait ?* INRA Prod. Anim., 15, 17-30.

CHATELLIER V., Perrot C., You G., 2006. *Productivité du travail et efficacité économique des exploitations laitières européennes : une analyse entre huit bassins de production*. Treizièmes Rencontres Recherches Ruminants, décembre, p. 21-24.

Département Économie de l'Institut de l'élevage (GEB), 2004. *Le coût de production du lait en France – Évolution sur la période 1990-2001*. Dossier Économie de l'élevage n°333A, mars. 25 p.

Département Économie de l'Institut de l'élevage (GEB), 2005. *Rémunération du travail en élevage laitier : variabilité et facteurs explicatifs*. Dossier Économie de l'élevage n°349, septembre. 32 p.

Département Économie de l'Institut de l'élevage (GEB), 2005. *Le prix du lait en France – Les acteurs, les modes de fixation et les niveaux de valorisation sur la période récente (de l'accord de 1997 à 2004)*. Dossier Économie de l'élevage n°346, mai. 21 p.

Département Économie de l'Institut de l'élevage (GEB), 2007. *Productivité et rémunération du travail dans les exploitations laitières du nord de l'UE – Divergence des modèles*. Dossier Économie de l'élevage n°364, janvier. 62p.

FISCHER BOEL M., 2007. *prospects for the European Dairy Sector*. Meeting with the European Dairy Association.

GUESDON J.-C., CHATELLIER V., MOTTET A., PFIMLIN A., 2006. *La localisation du cheptel d'herbivores dans les régions européennes*. Treizièmes Rencontres Recherches Ruminants, décembre, p. 17-20.

Institut de l'élevage, 2006. *Les systèmes bovins laitiers en France – Repères techniques et économiques*. 23 p.

JACHNIK P., 2007. *La filière laitière française dans son environnement international et européen*. Séminaire attachés et experts agricoles à l'international MAP-DGPEI/MINEFI-DGTPE/Ubifrance. Paris, 8 mars 2007.

LECOCQ P.-E., 2005. *Modélisation du secteur laitier français à l'échelle infra nationale – Quel avenir pour les quotas laitiers ?* Mémoire de fin d'études de l'ENSA de Rennes, octobre, 99 p.

LE REY E., 2006. *Les comptes prévisionnels par catégorie d'exploitations pour 2006 – Prix et revenus agricoles en hausse*. Agreste Primeur n°186.

PERROT C., BÉGUIN E., MORHAIN B., TCHAKÉRIAN E., 2005. *L'élevage dans les exploitations françaises – État des lieux et perspectives*. Économie Rurale n°288, juillet-août 2005, p. 25-39.

PERROT C., DOCKES A.-C., GUESDON J.-C., MORHAIN B., TCHAKÉRIAN E., 2006. *L'élevage français à l'horizon 2012. Quelles évolutions possibles après la réforme de la PAC ?* Treizièmes Rencontres Recherches Ruminants, décembre, p. 341-344.

NOTES ET ÉTUDES ÉCONOMIQUES – NUMÉROS PARUS

Retrouvez le texte intégral des articles depuis le n° 13 et tous les sommaires de Notes et Études Économiques sur internet :

<http://www.agriculture.gouv.fr>

- Rubrique *Médiathèque* > *Librairie* > *Périodiques* > *Tous les périodiques* > *Notes et études économiques*

<http://www.agreste.agriculture.gouv.fr>

- Rubrique *Publications* > *Notes et études économiques*

Et abonnez-vous à l'alerte électronique en envoyant un message à l'adresse

revue-nee@agriculture.gouv.fr avec le sujet « *abonnement* »

N° 18 – avril 2003

- Le Réseau d'information comptable agricole (RICA). Un outil unique de connaissance des agricultures européennes.
- La diversité de l'agriculture européenne : les exploitations spécialisées en production laitière.
- La diversité de l'agriculture européenne : les exploitations de "grandes cultures".
- La diversité de l'agriculture européenne : les exploitations spécialisées "bovins viande".
- La diversité de l'agriculture européenne : les exploitations à orientation "granivores".

N° 19 – décembre 2003

- Estimation des coûts de production des principaux produits agricoles à partir du RICA
- Simulations de découplage des aides à l'aide du modèle MAGALI
- La filière laitière française face à la libéralisation des échanges. Simulation d'impacts à partir du modèle MEGAAF
- Libéralisation des échanges et bien-être des populations pauvres. Illustration à partir du modèle ID³ de la faiblesse des impacts et de la sensibilité des résultats aux hypothèses de fonctionnement des marchés

N° 20 – mars 2004

- L'importance des dépenses nationales dans l'ensemble des concours publics en faveur de l'agriculture
- Les concours publics des collectivités territoriales à l'agriculture en 2000
- Les interventions des collectivités territoriales en faveur du milieu rural
- Les soutiens à l'agriculture européenne à travers les dépenses du FEOGA

N° 21 – juin 2004

- Les soutiens à l'agriculture européenne à travers les dépenses du FEOGA (Partie II). Les dépenses en faveur des marchés agricoles, par produit
- Les flux financiers entre l'Union européenne et les États membres

N° 22 – février 2005

- Aperçus de l'évaluation à mi-parcours du Plan de Développement Rural National
- L'évaluation de la politique de soutien à l'agroenvironnement
- L'évaluation du Contrat Territorial d'Exploitation
- L'évaluation de la politique de développement des zones rurales dans le cadre du Règlement de Développement Rural

N° 23 – septembre 2005

- Modes d'organisation des filières agro-alimentaires en Afrique et efficacité des marchés
- La baisse du prix des produits agricoles, conséquences pour les pays africains : la filière cacao-chocolat en Côte d'Ivoire ; le riz en Guinée Conakry
- Filières oléagineuses africaines
- Les filières cotonnières africaines au regard des enjeux nationaux et internationaux
- La libéralisation agricole en zone euroméditerranée. La nécessité d'une approche progressive

N° 24 – décembre 2005

- La certification de conformité de produit sur les marchés agroalimentaires : différenciation ou normalisation ?
- Les contrats entre récoltants et industriels dans la filière vitivinicole californienne
- La performance économique comparée des systèmes de régulation du secteur laitier, une analyse internationale

N° 25 – août 2006

- Pourquoi une nouvelle réforme de la Politique Agricole Commune ?
- Les DPU : application en France et premiers éléments d'analyse économique
- Le régime de paiement unique et l'agriculture de montagne en France
- L'élevage français à l'horizon 2012
- Conditionnalité des aides directes : Impact de la mise en œuvre de certaines BCAE dans des exploitations d'élevage et de grandes cultures

N° 26 – décembre 2006

- Diagnostic des espaces ruraux français : proposition de méthode sur données communales et résultats à l'échelle du territoire national
- Analyse des pratiques d'évaluation des politiques agricoles et de développement rural
- Caractérisation et suivi de la durabilité des exploitations agricoles françaises : les indicateurs de la méthode IDERICA

N° 27 – avril 2007

- Dynamique des prix agricoles internationaux
- Pratiques et nécessité de la régulation des marchés agricoles
- L'impact des aides américaines et européennes sur le marché du coton : résultats d'un modèle d'équilibre partiel dynamique

N° 28 – septembre 2007

- Indicateurs de développement durable : un outil de diagnostic et d'aide à la décision
- Renforcer les politiques publiques agricoles en Afrique de l'Ouest et du Centre : pourquoi et comment ?
- Impact d'une libéralisation du commerce agricole entre l'Union européenne et la Turquie

LES NUMÉROS EN PRÉPARATION

La gestion des risques en agriculture

PAC 2003

Notes et Études Économiques
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE
Direction Générale des Politiques Économique, Européenne et Internationale

Renseignements :

Sous-Direction de l'Évaluation, de la Prospective, des Études et de l'Orientation
tél. : 01.49.55.42.09

3, rue Barbet de Jouy – 75349 Paris 07 SP

Diffusion :

Service Central des Enquêtes et Études Statistiques

Bureau des ventes – BP 32688
31326 – Castanet Tolosan cedex

Vente au numéro :

mel : agreste-ventes@agriculture.gouv.fr

fax : 05.61.28.93.66

Abonnement :

tél. : 05.61.28.93.05